



INTERNET  
HAUTE PERFORMANCE

INTEGRATEUR  
RESEAUX & TELECOMS

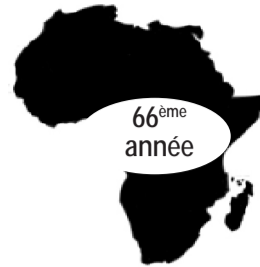
INGENIERIE  
INFORMATIQUE

RADIOCOMMUNICATION &  
SECURITE ELECTRONIQUE

**OFIS**

IT. Services. People. You trust.

# LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3838 du Mardi 20 Novembre 2018 - 66<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Un Dimanche en paroisse

### **Saint-Kisito de Loudima**

(Diocèse de Nkayi)



Une vue de l'église (P.9)

## Archiconfrérie Saint-Michel du Congo



**Jean Paul Aimé Mamba Kellamioth désormais président national**

(P.8)

## Université Marien Ngouabi

**Indignée, l'intersyndicale rétorque au ministre de tutelle**

(P.4)

*Editorial*

**Encore des efforts!**

## Conseil des Droits de l'homme des Nations Unies

**Le Congo est engagé dans l'affirmation de l'Etat de droit, soutient Jean-Claude Gakosso**

(P.3)



## UDR-MWINDA

**Kinfoussia et Dihoulou: qui des deux dirige le parti?**

(P.5)

## Réforme foncière



**Pierre Mabiala est allé expliquer la Loi aux fonciers des Plateaux**

(P.3)

Eliminatoires CAN 2019/Congo-RDC (1-1)

**Congo: résultat décevant, mais pas encore hors-circuit!**



*Les Congolais ont tout fait pour être à la hauteur*

(P.13)



**OFIS BT**  
BUILDING TECHNOLOGIES

## TÉMOIGNAGE

### Télé-Alarme OFIS



Un autre malfaiteur était au même moment en train d'effectuer le tour de la parcelle afin de repérer le meilleur accès pour pénétrer dans notre maison.

C'est à cet instant que je déclenche en catastrophe la sirène extérieure via le bouton anti-panique de la centrale alarme OFIS; le bruit a été assourdissant et a immédiatement mis en panique les malfaiteurs. Ils ont criés et se sont réfugiés derrière le véhicule de ma femme qui était garé dans le jardin. Après un moment d'hésitation, ils ont à tour de rôle pris la fuite pour rejoindre leur complice qui les attendait dans le véhicule.

Ma femme, mes enfants et moi, étions toujours sous le choc de la scène qui venait de se dérouler sous nos yeux. L'intensité de cette tentative d'effraction avait été insoutenable, et pourtant tout ceci s'était passé en moins de dix minutes.

Nous avons contacté par la suite la Police et laissé retentir la sirène quarante-cinq minutes supplémentaires au cas où ces bandits auraient décidés de faire demi-tour. Réfugiés à l'intérieur de la maison, le plus consternant est que ni voisin, ni gardien dans la zone n'avaient daignés venir ou nous appeler malgré les retentissements de la sirène.

Depuis cette nuit, j'ai complété mon installation OFIS en rajoutant un panneau dissuasif sur mon portail, en installant des barrières infra-rouges le long de ma clôture et en activant le nouveau service d'OFIS télé-alarme pour avoir la garantie d'une intervention rapide H24 à mon domicile.

**TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE**

Je réside avec ma femme et mes trois enfants dans une maison avec jardin dans le quartier de Sifoumou à Pointe-Noire. Étant sensible aux problèmes d'insécurité, j'avais décidé de poser des barbelés Concertina le long des murs et de m'équiper d'une centrale alarme OFIS avec une sirène placée à l'extérieur.

Il était 3 heures du matin. Il n'y avait pas d'électricité cette nuit-là, j'avais donc démarré notre groupe électrogène. En y repensant, je me dis que les conditions idéales étaient réunies pour couvrir leur méfait et que cela n'était certainement pas le fruit du hasard.

Un des malfaiteurs est passé par-dessus le portail d'entrée et a coupé nos cadenas avec des tanailles, permettant ainsi aux autres de pénétrer dans notre parcelle. Ils étaient au moins quatre sans compter celui qui était resté dans le véhicule. Ils étaient armés de machettes et autres armes blanches. Calmes et non cagoulés.

L'un d'eux s'est approché de notre chambre avec à la main ce qui ressemblait à une bonbonne de gaz soponifique; au moment où il a touché la baie de notre chambre cela m'a réveillé en sursaut. C'est là que j'ai constaté avec effroi que le portail avait été forcé et que des personnes étaient présentes dans notre jardin. Ma baie étant en vitre teintée, ils ne se sont pas aperçus que je les avais entendus.

www.ofis-obt.com  
info@ofis-obt.com

+242 06 899 98 53

OFIS

**CITY SPORT CONGO**  
Société A Responsabilité Limitée  
Capital: 208.000.000 Francs CFA  
RCCM CG /PNR/08 B 636 (ancien RC 08 B 431)  
Boulevard Général Charles DE GAULE  
B.P: 1768; Pointe-Noire/REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS D'ANNONCE LEGALE**

Par décision ordinaire en date du trente juin deux mil dix-sept, les associés ont décidé:

- D'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
- D'affecter le résultat positif de l'exercice au compte de report à nouveau;
- De nommer en qualité de Commissaires aux comptes titulaire Monsieur Laurent TAMO, suppléant Monsieur Jean-Pierre ZOUATOUM, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de 2022.

Par décision ordinaire en date du vingt et huit juin deux mil dix-huit, les associés ont décidé:

- D'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017;
- D'affecter le résultat positif de l'exercice au compte de report à nouveau;
- De renouveler Monsieur Jacques RIVIERE en qualité de Gérant unique de la société, pour une période de deux années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de 2019, cette décision met fin aux fonctions de Monsieur Henri BAGDADY, gérant démissionnaire.

*Pour avis*  
Jeannine SAGHI SANA TOMA  
CONSEIL FISCAL AGREE CEMAC  
J2S CABINET CONSEIL  
Sis à Pointe-Noire, Av M. N'GOUABI

**SCORE CONGO**  
Société ANONYME  
Capital: 3.000.000.000 Francs CFA  
Boulevard Général Charles DE GAULE  
RCCM BRAZZAVILLE CG/BZV/ 14 B 4820 (Ancien RC BZV 03 B 1636)  
B.P: 2495; Pointe-Noire  
REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS D'ANNONCE LEGALE**

Par décision ordinaire en date du vingt et huit juin deux mil dix et huit, les actionnaires de la Société SCORE CONGO, lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2017, ont décidé de:

- Approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017;
- Affecter le résultat de l'exercice aux comptes de report à nouveau;
- renouveler le mandat des Commissaires aux comptes, titulaire Monsieur Laurent TAMO, suppléant Monsieur Jean-Pierre ZOUATOUM pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de 2022.

*Pour avis*  
J2S CABINET CONSEIL  
Jeannine SAGHI SANA TOMA  
CONSEIL FISCAL AGREE CEMAC  
CF N° 054

## APPEL A CANDIDATURE

Une Banque recherche un Directeur des Engagements international

**Savoir**

- Connaître les techniques d'analyse mathématique, financière, de la comptabilité bancaire et les outils statistiques;
- Connaître le cadre légal et réglementaire;
- Connaître les métiers, produits et services bancaires;
- Maîtriser les Systèmes d'information de gestion des risques;
- Maîtriser la gestion des risques;
- Disposer d'une connaissance approfondie et capitalisée des outils et méthodes de son domaine d'intervention;
- Maîtriser les techniques de gestion et d'organisation de la Banque;
- Avoir une vision stratégique.

**Savoir-faire**

- Savoir utiliser des modèles mathématiques;
- Maîtriser le calcul des indicateurs de risque;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse;
- Maîtriser les risques de contrepartie, crédit, marché, opérationnel;- Encadrer et animer une équipe;
- Encourager les discussions constructives sur différents points de vue, en mettant l'accent sur les objectifs stratégiques, la vision ou les valeurs de l'organisation.
- Utiliser les solutions existantes de façon novatrice pour résoudre les problèmes.

**Savoir-être**

- Etre rigoureux et organisé;
- Etre indépendant, intègre et impartial;
- Faire preuve de capacités relationnelles et de communication;
- Avoir le leadership;
- Être orienté résultats
- Faire preuve de capacités relationnelles et de communication;
- Conserver un bon jugement et la capacité de prendre des décisions éclairées.

**Dossier de candidature:**

- Lettre de motivation;
- Cv;
- Diplômes.

Soumettez-nous votre dossier de candidature à l'adresse suivante: [recrutementpotentiel@gmail.com](mailto:recrutementpotentiel@gmail.com)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 Novembre 2018.

N.B: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

**MISSIONS PRINCIPALES**

- Proposer à la Direction Générale une politique de gestion des engagements et des risques;
- Evaluer et assurer la qualité du portefeuille de crédits conformément à la politique de gestion des engagements et risques validée par la Direction Générale;
- Présider selon les délégations internes, les comités de crédit;
- Organiser le comité de déclassement;
- Contrôler le respect des Normes réglementaires;
- Contrôler le respect des limites internes définies par la banque;
- Sensibiliser les entités de la banque aux enjeux et aux meilleures pratiques de la gestion des risques;
- Proposer des plans d'action et des règles de conduite contribuant à un environnement interne cohérent et favorable à la gestion des risques;
- Assurer une veille opérationnelle et réglementaire;
- Assurer les formations sur la politique des Risques au sein de la banque;
- Etre garant de la mise à jour et l'exactitude des données de crédit disponibles dans les différents Système d'information;
- Etre garant du respect de la production des rapports périodiques;
- Etre garant de la disponibilité et de la fiabilité des informations sur les différents Engagements de la banque;
- Emettre un avis critique sur chaque dossier de crédits présenté aux instances de décisions;
- Coordonner la mise en application des réglementations en matière des évolutions induites par Bâle II et les normes internes;
- Organiser, coordonner, former et animer son équipe;
- Assurer le contrôle de premier niveau;
- Assurer un reporting de ses activités.

**COMPETENCES ATTENDUES**

**Profil requis:** Diplôme BAC+5 en finance ou domaine similaire

**Nombre d'années d'expériences:** au moins 5 ans dans un poste similaire ou un cabinet

**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**



**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

**Service Clients :**  
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.  
Contact2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38



NEW FORMULA  
POWERED BY **SAP Business One**

Nos Partenaires





## LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -  
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

**Président:**  
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire

**Vice-Président**  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

**Directeur de Publication / Rédacteur en chef:**  
Albert S. MIANZOUKOUTA

**Rédacteurs en chef adjoints:**  
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33  
Aristide Ghislain NGOUMA  
(Responsable page internationale)  
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77  
Cyr Arnel YABBAT NGO  
(Responsable pages nationales)  
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

**Infographisme:**  
Atelier: La Semaine Africaine  
Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

**Service Commercial:**  
**Brazzaville:**  
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

**Pointe-Noire:**  
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79  
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: [lasemaineafricaine@yahoo.fr](mailto:lasemaineafricaine@yahoo.fr)  
Site Internet: [lasemaineafricaine.net](http://lasemaineafricaine.net)

Conseil des Droits de l'homme des Nations Unies

**Le Congo est engagé dans l'affirmation de l'Etat de droit, soutient Jean-Claude Gakosso**

A la tête de la délégation de la République du Congo à la 31e session de l'examen périodique universel (EPU) du Conseil des Droits de l'homme des Nations Unies tenue à Genève, en Suisse, Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, a présenté le 14 novembre 2018, le rapport du Congo sur cette problématique. « Ces deux dernières décennies, le Gouvernement n'a cessé de déployer des efforts en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme, dans leur plus grande diversité. Afin de parvenir à cet objectif ultime », a-t-il dit.

Il y a cinq ans, la République du Congo n'était plus soumise à cet exercice. Un retour que Jean-Claude Gakosso a fortement salué. Dans sa déclaration, le ministre a fait comprendre au président du Conseil des Droits de l'homme des Nations Unies que le rapport de la République du Congo fait état de la mise en œuvre des recommandations acceptées au cours du deuxième cycle de l'EPU que le Congo a passé le 30 octobre 2013. « Il présente les progrès accomplis ainsi que les mesures prises dans ce cadre. Il relève les évolutions importantes enregistrées dans le domaine des droits de l'homme et ressort les difficultés rencontrées », a-t-il indiqué.

Pour le ministre, la République du Congo attache une grande importance à la réalisation de l'Etat de droit.

Comme par le passé, a-t-il dit, « la République du Congo présente son rapport comme une profession de foi. Une profession de foi que notre pays affirme avec force devant toutes les institutions internationales et régionales des Droits de l'homme. Notre seul credo étant la quête permanente du bien-être de tous nos concitoyens ».

Fort de cela, Jean-Claude Gakosso a souligné que ce 3e rapport était le résultat d'un processus participatif et inclusif qui a commencé en 2015. « Il a associé toutes les parties prenantes dans le cadre d'une large consultation menée à travers un comité interministériel placé sous l'autorité du chef du Gouvernement », a-t-il fait savoir. Selon le ministre, les inégalités, la discrimination, les exclusions et la violence sont autant de maux graves qu'il faut combattre sans merci. « Ces maux sont autant d'inacceptables violations des droits humains. C'est pourquoi notre Gouvernement accorde une attention particulière à la protection des différentes catégories sociales. Avec l'appui des agences du système des Nations Unies, la République du Congo s'emploie à mettre en œuvre, sur le terrain, une politique de promotion et de protection des Droits de l'homme fondée, entre autres, sur l'égalité des sexes, la non-discrimination et l'élimination des violences faites aux femmes », a encore affirmé le ministre.

S'agissant du Pool, Jean-Claude Gakosso a rappelé que depuis presque un an, la paix est progressivement revenue



les ministres Ange Aimé Bininga et Jean-Claude Gakosso

dans ce département, grâce aux efforts conjoints des pouvoirs publics et des partenaires bilatéraux et multilatéraux, favorisant ainsi le retour des populations déplacées.

Sur le respect des Droits de l'homme dans l'administration judiciaire et pénitentiaire, le chef de la diplomatie congolaise a fait remarquer que l'indépendance du pouvoir judiciaire a été renforcée avec l'adoption de la loi organique n°29-2018 du 07 août 2018, fixant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature. « La protection des témoins d'actes de torture est prise en compte par les dispositions générales du projet de code de procédure pénale. Dans le but d'améliorer les conditions carcérales, la République du Congo a entrepris un programme de réhabilitation et de construction des infrastructures pénitentiaires pendant l'exécution du Programme national de développement (PND) au cours de la période 2012-2016. Ces efforts ont momentanément été

ralentis par la baisse brutale des cours des matières premières, particulièrement du pétrole, qui a affecté les recettes budgétaires de l'Etat consacrées à ce secteur. Toutefois, au titre de l'exercice budgétaire 2019, notre Gouvernement envisage l'achèvement des infrastructures pénitentiaires en phase de finalisation », a-t-il informé.

A la suite du drame survenu au commissariat de police de Chacona, ayant occasionné la mort de treize jeunes détenus, « la République du Congo a pris les mesures fermes ci-après: l'ouverture d'une enquête administrative à l'encontre de tous les officiers et agents de la chaîne de commandement impliqués dans ce drame; le prononcé des sanctions disciplinaires à l'encontre des auteurs présumés, à titre de mesures conservatoires; le déclenchement des poursuites pénales contre les auteurs présumés; l'indemnisation des familles des victimes ».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Réforme foncière

**Pierre Mabiala est allé à la rencontre des fonciers aux Plateaux**

Sur les terres des « Ngatsié », la question de la propriété foncière est prégnante. Aux Plateaux, les populations sont reconnues pour être très attachées aux terroirs dont ils tirent l'essentiel de leurs revenus (comme partout ailleurs au Congo, du reste), mais aussi pour les pratiques ancestrales qui s'y exercent. Pratiques culturelles et spirituelles souvent. La terre est protégée par le Kwe-Mbali dont la traduction pauvre, faute de mieux, pourrait être la fétiche de la lignée.

Là où, comme à Djambala, les populations vont exercer leurs rites traditionnels et rendre hommage aux ancêtres ; le cœur de la tradition vénérable. A qui appartient une portion de terre reconnue sacrée ? La question a été posée au ministre Pierre Mabiala durant sa campagne d'explication de la loi N°21-2018 du 13 juin 2018. Depuis quelques semaines le ministre de la Réforme foncière et des relations avec le Parlement sillonne les départements pour aller expliquer aux premiers intéressés, les citoyens, comment désormais acquérir les terres et les terrains au Congo.

Avant Djambala jeudi 15 novembre dernier, il s'était rendu dans six chefs-lieux de départements : Ouesso, Pointe-Noire, Impfondo, Madingou, Ewo et Dolisie, dans la Vallée du Niari. Partout, le même message volontariste avec son style à lui, mêlant

sens de pédagogie et fermeté. Car une véritable révolution des mentalités va s'amorcer avec la loi nouvelle, qui n'apporte rien de révolutionnaire en soi, mais qui engage une autre manière de se comporter par rapport à sa terre ou à celle des autres. L'Etat y réaffirme son droit de regard, en prélevant sa taxe reconnue dans tous les pays sous forme numéraire. Ou, pour venir en aide aux fonciers qui ne peuvent pas payer, sous forme de prélèvement d'un espace minime. Pas question, donc, de rechercher des millions de francs pour payer son « impôt foncier » quand on possède des étendues de terre. Il suffit de le faire en cédant 5% de cette superficie à l'Etat qui délivre le titre foncier. Jusqu'ici, le Congolais croyait se mettre à l'abri des contrôles et des contestations en brandissant la seule attestation d'achat de sa parcelle ou de son ter-



A la Mairie de Djambala: le ministre Pierre Mabiala expliquant la Loi foncière

rain. Ce préalable est certes important, mais la loi en cours de vulgarisation souligne que le patrimoine foncier, en espace rural, en périmètre urbain ou péri-urbain, appartiendra à qui l'immatriculera et en fera libeller le titre foncier réglementaire auprès des autorités cadastrales compétentes. Le ministre a surtout souligné avec force que par la loi nouvelle « l'Etat ne ravissait la terre de personne ! ».

Toutes les confusions nées de l'article 16, alinéa 1 de la loi retournée par la Cour constitutionnelle, ne doivent conduire ni à affaiblir une loi qui va s'appliquer à tous, ni induire que les 54 articles qu'elle comprend sont invali-

dés. Le ministre a patiemment expliqué (près de quatre heures d'argumentations et d'échanges) que par cette loi, c'est le Congo qui réaffirmerait sa souveraineté sur les terres qui le composent. Depuis l'époque coloniale où c'était le colon qui était seul propriétaire, c'est en 1983 qu'une première ébauche de remise en ordre dans ce domaine a été faite, avec la loi 52/83. Une loi remise en cause par la Conférence nationale, qui ne va toutefois pas jusqu'au bout de sa logique, puisque ne publiant pas l'Acte qui l'abroge. La réforme est relancée en 2009, et le ministre Pierre Mabiala estime aujourd'hui qu'elle est l'abou-

Editorial

**Encore des efforts!**

L'équipe du FMI qui a séjourné dans le pays du 6 au 14 novembre, s'en est repartie. Elle n'a pas annoncé la conclusion de l'accord-programme dont désormais tous les Congolais attendent y compris la réparation des nids de poule, mais a laissé un communiqué qui soigne notre fierté nationale en laissant nos caisses vides. Les termes sont résolument ceux d'une équipe d'experts. Les expressions sont parfois incompréhensibles. Mais ils ramènent à une seule conclusion : faites encore des efforts, et l'argent arrivera au mieux en 2019 !

Les experts du Fonds monétaire international sont gens bien élevés. Ils ne nous admonestent pas en nous traitant de cancre incapables de redresser une situation dont nous avons vu le contrôle nous échapper des mains. Ils ne nous disent pas, du moins pas avec les mots qui friserient le reproche infantilisant, comment nous nous sommes mal comportés aux années fastes. Ils nous disent avec délicatesse que notre situation pose problème à la sous-région. A nous de saisir la gravité de ce que nous vivons et des conséquences pour la viabilité de nos structures sous régionales.

Ils sont repartis en remerciant même « pour les entretiens chaleureux » et la « chaleureuse hospitalité ». Mais pour le programme sollicité par le Congo pour sa stabilité macro-économique et une croissance plus robuste, les efforts doivent se poursuivre. Pour le citoyen lambda, cela n'est que littérature. Pour le pays dans son entier par contre, il y a là une pressante invite à bien faire désormais; à ne pas nous contenter du cosmétique et de l'apparence qui reposent. Il n'est pas sain pour une nation de toujours apparaître comme la dernière gouvernance.

Il n'est pas normal que les efforts qui nous sont demandés – le petit peuple qui rame littéralement les a toujours fournis – ne servent pas, à la fin, à assoir les bonnes pratiques dans le pays. Et même à nous éviter les reproches plus ou moins policés du FMI. On sait bien qu'il n'y a qu'à un grand malade qu'on parle avec aménagement. Le Congo a les moyens de regarder sa maladie en face et de guérir. Corruption, gabegie, passe-droits, clientélisme n'appellent pas de la simple aspirine, mais une thérapie de choc.

Elle n'est pas seulement exigible des « grands »; elle doit être aussi l'effort d'une base qui a toujours vécu les divers scandales supputés ou avérés comme autant d'épisodes d'un feuilleton qui n'ont rien à voir avec le chômage de nos jeunes et les chantiers qui ferment. Il n'y a pas d'un côté la corruption et de l'autre les Congolais. Ceux qui volent et qui pillent sont aussi des Congolais. Ceux qui grognent et qui souffrent aussi.

Albert S. MIANZOUKOUTA

tissement de tous les aspects qui faisaient débat: la parité de la femme y est reconnue tout comme la validité des terres ancestrales ; un guichet unique pour les formalités foncières est préconisé et les propriétaires terriens sont également reconnus comme partenaires dans cette réforme. « Il faut sécuriser son bien immobilier et foncier. Car le paradoxe dans notre pays est de vivre pauvre sur des immensités dont on se dit propriétaire mais dont on ne tire qu'un profit de subsistance », s'est indigné le ministre.

Comme à Dolisie et ailleurs, Pierre Mabiala a invité les jeunes à comprendre résolument, comme en Côte d'Ivoire,

qu'on peut vivre de la terre. Par exemple, en se faisant éleveur de poissons d'étang. Ou comme producteur d'anacardier, la noix de cajou, dont il promet d'offrir gratuitement la graine à qui le voudra, lui qui possède désormais de vastes hectares cultivés à Makabana. « La terre est généreuse aux Plateaux ; terre de pomme de terre et de succulente arachide. Il suffit littéralement de jeter un grain en terre pour le voir germer. Qu'attendez-vous pour vous lancer et ne plus tout attendre de l'Etat? », a-t-il indiqué à l'endroit des jeunes.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Université Marien Nguabi

## Indignée, l'intersyndicale rétorque au ministre de tutelle

L'Université Marien Nguabi est paralysée depuis le 7 septembre dernier par une grève générale. Dans une conférence de presse organisée récemment à Brazzaville, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a tenu à dénoncer cette grève, en rendant les syndicalistes responsables. Réuni en session extraordinaire le 17 novembre 2018, l'intersyndicale de l'Université Marien Nguabi s'est indignée des propos tenus par la tutelle.

Le ministre aurait dû organiser sa conférence de presse en présence de la coordination du collège intersyndical, pour mieux éclairer l'opinion nationale et internationale sur les revendications des travailleurs de l'Université Marien Nguabi et les solutions qu'il aurait à proposer au cours des négociations, «semble-t-il, avec l'intersyndicale», souligne le communiqué sanctionnant cette session extraordinaire.

L'Intersyndicale a fait remarquer que depuis le déclenchement de la grève, il s'est tenu une seule rencontre entre le ministre et sa coordination, le 24 septembre 2018. Le ministre avait alors demandé des éclaircissements sur les revendications contenues dans la déclaration du 6 septembre 2018. Il avait promis rencontrer à nouveau les membres de la coordination la semaine qui devait suivre. En vain. Pour l'intersyndicale, le ministre a étalé au grand jour... ses limites, quant à proposer aux travailleurs de l'Université Marien Nguabi des solutions dignes d'un homme d'Etat. «Sa solution a toujours été de nous demander d'attendre



Bruno Jean Richard Itoua

indéfiniment la signature de l'accord avec le Fonds monétaire international (FMI), tout en continuant à travailler religieusement, quelle que soit la croissance du nombre de mois de salaires impayés...», indique le communiqué.

Selon cette organisation syndicale, «le ministre n'a pas eu le courage d'informer l'opinion sur la réalité des revendications des travailleurs de l'Université Marien Nguabi : six mois de salaires impayés au 30 octobre 2018, deux ans et demi d'heures diverses dûes et la subvention de fonctionnement non versée».

Selon les syndicalistes, les



Le collège intersyndicale

grèves à répétition à l'Université Marien Nguabi ne sont pas la conséquence de l'autonomie financière, mais liées au mode de financement du fonctionnement de l'Université qui a montré ses limites. «Le budget de l'Université Marien Nguabi est déficitaire depuis près de 15 ans. Les grèves à n'en point finir observées n'ont pas toujours les mêmes causes. Seules celles de 2017 et 2018 portent essentiellement sur le paiement des salaires».

### Jean Bruno Richard Itoua accuse les syndicats

Le Gouvernement se défausse sur les travailleurs de l'Université. C'est sur le mode: «ce n'est pas moi, c'est l'autre», que le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean Bruno Richard Itoua, a échafaudé sa stratégie de défense sur les médias après plusieurs mois de silence, au cours d'une conférence de presse qu'il a

organisée à Brazzaville. Depuis le 7 septembre 2018, date du déclenchement de la grève à l'Université suite à la non-prise en compte du cahier des charges, rien ne semble s'éclaircir. En effet, les revendications des agents portent, entre autres, sur le paiement des arriérés de salaires et des heures supplémentaires ainsi que le versement de la contrepartie de l'Etat.

Selon le ministre Jean-Richard Bruno Itoua, la situation qui se pose actuellement n'est pas un problème d'arriérés et des heures à payer. «La question qui se pose est celle de l'autonomie financière de l'Université Marien-Nguabi qui n'est pas un sujet conjoncturel mais structurel».

Pour lui, la responsabilité de la grève incombe pleinement à l'intersyndicale qui a renoncé aux diverses négociations.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Cuvette-Ouest

## Une concertation pour faire avancer le département

Le chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest, Ewo, a abrité le 3 novembre dernier la concertation entre les autorités préfectorales et départementales et l'amicale des parlementaires élus de la Cuvette-Ouest (APECO). Présidée par le député de Mbomo, Léon-Alfred Opimbat, cette concertation a connu la présence d'Edouard Denis Okouya, préfet du département, Richard Ejeni, président du conseil départemental, etc.



Pendant la concertation

Parmi les sujets abordés, les questions relatives à l'éducation, la santé, les infrastructures de base, l'économie forestière, ainsi que les projets en cours de réalisation, la gestion du personnel civil de l'Etat et la préservation de l'environnement.

Elus et administratifs ont convenu de poursuivre le travail en commun, pour se situer au même niveau d'information sur les questions qui touchent au quotidien les populations de ce département, mener, chacun en vertu de ses compétences, un plaidoyer pour que les actions positives en faveur de la Cuvette-Ouest se poursuivent pour un développement local harmonieux; de prendre toutes initiatives nécessaires au maintien de la paix sociale, à la sécurité des personnes et des biens et à la consolidation de l'unité nationale.

KAUD

11<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Ambroise Edouard Noumazalay

## Une commémoration dans la sobriété

Il y a onze ans, le 17 novembre 2007, disparaissait Ambroise Edouard Noumazalay, ancien président du Sénat et ancien secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), décédé à Paris, en France. En sa mémoire, une gerbe de fleurs a été déposée sur sa tombe au mausolée Marien Nguabi par Pierre Ngolo, secrétaire général du PCT. C'était en présence des parents, amis, connaissances, cadres et militants du PCT, ainsi que des responsables des partis membres de la majorité présidentielle.



Le recueillement après le dépôt de la gerbe de fleurs

Les cadres et militants du PCT s'étaient mobilisés pour cet événement d'hommage à leur ancien secrétaire général, le «Vieux Noumaz». La cérémonie s'est déroulée dans la sobriété; Il n'y a pas eu de discours officiels, rien que des témoignages:

Jeanne Yandza: «C'était d'abord avant tout un stratège politique, très excellent dans les négociations».

Jean De Dieu Kourissa: «Par-delà tout, il importe de souligner qu'il était un homme d'ouverture et qui constituait comme un trait d'union entre générations. Il aimait souvent dire que le repli identitaire est sans avenir».

Jésus Don Constantin Nguelwe: «C'était un homme de parole et un rassembleur. Il avait un grand amour pour la patrie; un homme ouvert qui écoutait tout le monde».

Anatole Kondo: «C'était un homme honnête. Vous voyez, ne serait-ce que pour son sens de l'épargne. J'étais secrétaire général de la Confédération syndicale congolaise (CSC), si le comportement était comme celui d'aujourd'hui, il aurait eu plusieurs villas dans cette ville».

Pascal AZAD DOKO

Parlement

## Améliorer l'efficacité des cadres parlementaires dans l'exécution de leurs tâches

Ouvert le 12 novembre 2018, le séminaire de formation sur l'administration et l'organisation du travail parlementaire organisé par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) à l'intention des fonctionnaires parlementaires des deux Congo s'est achevé le 17 novembre dernier. C'est

Pierre Obambi, premier secrétaire de l'Assemblée nationale du Congo, qui a clos ces travaux.

Organisée par l'Université Senghor d'Alexandrie (Egypte) en partenariat avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), cette formation a per-



Pierre Obambi clôturant les travaux

mis de confronter les expériences acquises, de renforcer les connaissances, de comparer les systèmes institutionnels et les modes de fonctionnement des assemblées, et de mettre en exergue le rôle de l'APF en tant que promotrice de démocratie, d'Etat de droit et des droits de l'homme.

Pour Pierre Obambi, la formation reçue aura non seulement permis d'enrichir qualitativement et quantitativement les connaissances des séminaristes, mais aussi d'accroître

leurs capacités opérationnelles dans l'exécution de leurs tâches. «Vous avez maintenant la lourde mission d'aller diffuser les nouveaux outils de travail acquis auprès de vos collègues qui n'ont pas malheureusement pris part à ce séminaire. Vous allez, en quelque sorte, procéder au transfert des compétences dont vous avez bénéficiées», a-t-il déclaré.

KAUD

### IN MEMORIAM

21 Novembre 2008 – 21 Novembre 2018



Voici aujourd'hui dix (10) ans que Dieu rappelait à lui notre cher et regretté, Alexandre GAMBICKY.

En cette date de triste anniversaire, Cher papa, ta famille, tes amis et tous ceux qui t'ont connu, de près ou de loin ont une pensée pieuse en ta mémoire. L'immense vide occasionné par ta perte est difficile à combler. L'absence d'un grand leader nous côtoie désormais tous les jours.

Ta mémoire restera éternellement gravée dans nos mémoires.

Pourquoi biaiser devient une Constitution ?

C'est chaque fois, il va de soi, redouter de se retrouver le corps lésé devant des oppositions.

André MATONDO-KUBU TURE

UDR-MWINDA

# Kinfoussia et Dihoulou: qui des deux dirige le parti?

Le 8 septembre 2018, le conseil national de l'UDR-MWINDA se réunissait à Brazzaville en session extraordinaire, la 6ème du genre. L'objectif était de prononcer la radiation de Guy Romain Kinfoussia. Présidée par Paul Dihoulou, secrétaire général du parti à cette époque, une commission nationale préparatoire du deuxième congrès national de l'UDR-MWINDA avait été mise en place. A ce jour, c'est le statu quo. Guy Romain Kinfoussia qui n'entend pas se laisser faire, se considère toujours comme président de ce parti et a sollicité du bureau politique la radiation de son ancien secrétaire général pour avoir engagé le parti sans en avoir reçu mandat

Un véritable feuilleton! Paul Dihoulou qui préside actuellement aux destinées d'une frange des membres du parti entend insuffler un sang nouveau à l'UDR-MWINDA. La motion de défiance prise à l'encontre de Guy Romain Kinfoussia lui interdit de parler au nom du parti et d'utiliser ses emblèmes. Il lui est reproché l'enchaînement des «actes graves» comme l'insoumission par voie de presse aux décisions du Conseil national prises au cours de la 5e session extraordinaire du 20 mai 2017, relatives à la participation du parti aux élections législatives de juillet 2017; la création de structures parallèles (commissions d'investiture, commission ad'hoc) déstabilisatrices de la cohésion et de l'unité du parti; la falsification des documents du parti (Logo et carte de membre du parti), prérogatives dévolues au seul conseil national. En engageant l'UDRMWINDA à l'opposition politique congolaise,

Paul Dihoulou se propose de redorer l'image de ce parti et réaffirmer son ancrage à l'opposition. Il est présent dans les cérémonies officielles de cette plateforme politique. Mais peine à redynamiser le parti et à créer la cohésion entre les militants divisés et qui ne savent plus à quel saint se vouer. De son côté, Guy Romain Kinfoussia se considère toujours comme président du parti et accuse son rival Paul Dihoulou de vouloir déstabiliser le parti. Dans une lettre adressée aux militants de l'UDR-MWINDA et publiée dans «Mwind News», le bulletin de liaison du parti, il rappelle que les textes fondamentaux «instaurent une séparation de pouvoir entre l'organe de délibération, l'organe de direction et l'organe de contrôle. Ils fixent également les droits et devoirs des membres, ainsi que les fautes susceptibles d'être sanctionnées. La plus grave de ces fautes est



Guy Romain Kinfoussia

le fait d'avoir engagé l'institution sans en avoir reçu mandat. Dans le monde entier, cette faute entraîne le plus souvent la radiation du membre concerné. Seul habileté à le faire, l'organe de délibération qui en aucun cas ne peut ni la rejeter, ni la contester». En signant le mémorandum de l'opposition parlementaire le 21 juillet 2018, sans en avoir reçu mandat, Guy Romain Kinfoussia a estimé que Paul Dihoulou, à l'époque secrétaire général de l'UDR-MWINDA, a commis un acte de forfaiture. En conséquence, «le 28 juillet 2018, le bureau politique, organe de direction, a requis sa radiation auprès de la commission nationale d'évaluation et de contrôle du parti... Le 15 septembre, le CNECP a rendu ses conclusions en exigeant (la) suspension temporaire ou radiation», a-t-il soutenu. Pour Guy Romain Kinfoussia, ces gesticulations quasi quotidiennes



Paul Dihoulou

n'inquiètent pas. Ce sont des «trubions qui s'enfoncent dans l'illégalité de jour en jour». Selon lui, la duplicité du politique congolais n'étonne plus personne, surtout en cette période de vaches maigres. «Certains sont prêts à vendre l'âme de leur mère pour peu que ça leur rapporte un avantage matériel, et beaucoup se servent des partis comme tremplin pour atteindre leurs objectifs, des gains faciles par la truanderie politique. Mais le peuple n'est pas dupe, il sait décanter le vrai du faux», a-t-il affirmé. Personnellement, «je n'ai pas de contradiction principale avec Paul Dihoulou, sinon un problème de subordination qui risque de mettre à la tête du parti, un monstre à deux têtes et développer un bicéphalisme dangereux pour la vie du parti», soutient-il.

KAUD

Lionel Cafferini, directeur de l'Agence française de développement (AFD)

## «Nous intervenons sur trois axes prioritaires au Congo»

Lionel Cafferini est le directeur de l'Agence française de développement (AFD) au Congo depuis le début du mois de septembre 2017. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il évoque les missions de la structure qu'il dirige et des actions déjà menées.

**\*\*Monsieur Lionel Cafferini, quelles sont les missions dévolues à votre Agence ?**  
\*L'AFD au Congo intervient sur trois axes prioritaires d'actions. Un premier axe où nous essayons de promouvoir l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables; un deuxième, dans lequel nous essayons d'améliorer les infrastructures et l'accès aux services essentiels des populations, notamment à travers le projet dans le domaine de l'énergie, de l'adduction d'eau potable, du drainage pour essayer d'améliorer les conditions de vie dans leurs quartiers qui sont aujourd'hui inondés, en améliorant les conditions de drainage dans le domaine du transport, et également les infrastructures. Et, enfin, un troisième axe d'intervention qui porte sur l'amélioration du développement humain et des ressources humaines, les secteurs sociaux, en particulier l'éducation, les secteurs sociaux professionnels, la santé et l'action sociale. Donc, nous

avons plusieurs projets.

**\*\*Quel a été l'objet du Projet PAMTAC-B ?**

\*Ce projet avait pour objet la préservation des ressources naturelles et la diversification de l'économie, notamment à travers l'agriculture. Il a été financé par l'Agence française de développement d'un montant d'environ 600 millions de F CFA et a concerné trois pays, le Mozambique, la Guinée-Bissau et le Congo. Le Congo a bénéficié d'une subvention de 300 millions de F CFA entrant dans ce cadre-là. Donc, c'est un projet de promotion, de renforcement de l'agriculture familiale avec des composantes diverses, notamment une composante sur l'aspect production, accompagnée les maraîchers avec des conseils agricoles pour améliorer les techniques de production, les capacités de gérer tout ce qui est intrants et semences. Il y a également un volet transformation, commercialisation pour accompagner à la fois les unités de transfor-



Lionel Cafferini,

mation sur les petits projets.

**\*\*Peut-on connaître la durée de ce projet ?**

\*Ce projet a duré trois ans, il a réuni plusieurs acteurs à la fois et a été initié par un groupement d'ONGS, à savoir ESSOR, AGRIDEV, CJID, mais aussi des acteurs, notamment AGRICONGO qui a mis à la disposition des maraîchers des parcelles cultivables. Et, évidemment, les 400 maraîchers environ, bénéficiaires prioritaires d'appuis et de conseils agricoles. La première phase s'est achevée et a donné des résultats satisfaisants, à la fois par le nombre de personnes concernées par

les activités. Ce projet prévu uniquement pour la partie Sud de Brazzaville, a aussi concerné la partie Nord, et les résultats ont été amplement atteints par rapport aux objectifs fixés.

**\*\*Que dites-vous pour clore cet entretien ?**

\*L'AFD est en train d'instruire un financement d'un montant de près de 6 milliards en termes financiers pour une deuxième phase, et nous espérons attendre le début de l'année 2019 pour confirmer le financement. Par ailleurs, comme l'agriculture et la diversification de l'économie est un secteur aussi prioritaire de nos actions, une convention sera signée dans les prochaines semaines avec le ministère des Finances d'environ 5 milliards de F CFA intitulé: «Relance de l'agriculture au Congo», avec une composante également d'accompagnement du maraîchage en milieu péri-urbain. Je pense que les acquis de ce nouveau projet permettront aux maraîchers et aux différents acteurs de bénéficier de nouveaux acquis.

Propos recueillis par Alain-Patrick MASSAMBA

### Coup d'oeil en biais

#### Assassinat inexplicable d'un commissaire de police à Makabandilou

Les habitants de Makabandilou, à Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville, se sont réveillés dimanche 18 novembre sur une nouvelle terrifiante: la découverte du corps sans vie du commissaire de police de leur quartier, le capitaine Gérard Okabando criblé de balles, à quelques encablures du Commissariat. Les habitants avaient entendu des coups de feu dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 novembre. S'agit-il d'un règlement de comptes comme d'aucuns l'affirment? On se perd en conjectures.

#### Une baisse des subventions aux carburants préconisée

D'après des analystes qui auraient lu entre les lignes le communiqué du FMI après la mission effectuée la semaine dernière à Brazzaville, les progrès «considérables» réalisés par le Congo en matière de gouvernance ne permettront pas pour autant d'atteindre les objectifs budgétaires fixés par le Fonds, notamment en matière de recettes. Il est donc préconisé d'ajuster le budget 2019 sur ces recettes en baisse en réduisant les subventions aux carburants et en accroissant «l'efficacité des établissements publics qui continuent de dégager des déficits opérationnels».

#### Face à la fraude, Energie et électricité du Congo change de stratégie

La société Energie et électricité du Congo (EEC), ex-SNE, ne désarme pas. Elle maintient non seulement son opération de pose des compteurs pour maximiser ses recettes, même si celle-ci suscite des remous, mais également l'opération contre les branchements pirates. Près de 5000 branchements frauduleux ont été détectés. Mais l'opérateur de distribution du courant électrique a changé de tactique en cette période d'austérité, car au lieu de les démanteler, il demande aux fraudeurs de payer l'électricité qu'ils consomment, puis les encourage à s'abonner correctement pour continuer à bénéficier de l'électricité en permanence même s'il y a des délestages électriques saccadés.

#### Accident de circulation à Nkouo, sur la Route nationale n°2

On la savait foutue, cette route nationale n°2 que les pluies transforment en circuit de rallye. La pluie du 8 novembre dernier a occasionné l'accident d'un gros camion surchargé de marchandises qui s'est renversé, la chaussée ayant perdu le goudron, laissant la place à des ornières qui sont autant de pièges pour les chauffeurs de véhicules imprudents. Il s'est produit au niveau du village Nkouo, où les dernières pluies ont affreusement saucissonné la route. Heureusement, il n'y a eu ni morts, ni blessés.

#### On a effleuré une bagarre devant une banque à Brazzaville

Les fonctionnaires piaffaient d'impatience pour toucher le salaire du mois d'octobre que le Gouvernement, avec un grand retard, a versé en fin de semaine passée. Ils se bousculaient à l'entrée d'une banque, la LCB, pour percevoir ce salaire. Puis deux agents se sont disputés la place, chacun voulant être devant l'autre. Les deux protagonistes ont failli en venir aux mains. Les bousculades à l'entrée des banques ou des guichets constituent l'une des plus grandes manifestations de la pauvreté ambiante.

#### Retard des salaires: la déception est totale

Le président Sassou Nguesso avait fait de la régularité du paiement des salaires à date échu un de ses objectifs depuis son retour au pouvoir en 1997. Il l'a réussi pendant longtemps après les balbutiements des années 1998 à 2000. Mais, depuis un an, il n'en est plus le cas. Alors, les commentaires vont bon train sur les capacités de Sassou III et de son équipe gouvernementale à faire face dans les prochains mois à ce défi qu'ils relevaient sans problème. Pour la paie des salaires du mois d'octobre, par exemple, les fonctionnaires de l'Etat, ne sachant plus à quel saint se vouer, ont attendu 40 jours. En percevant son salaire vendredi 16 novembre, un enseignant a avoué: «J'ai sollicité entre-temps un prêt chez un usurier pour faire face aux dépenses courantes et de santé. Je dois rembourser avec en surplus, les intérêts. En réalité, il ne restera que des miettes pour tenir jusqu'à la fin du mois de novembre. Et après? Je suis perplexe, car il n'est pas évident qu'un salaire suive rapidement.»

#### Le FMI serait bien embêté au sujet du Congo

Dans les coulisses, il se dit que malgré le communiqué qu'il a publié, le FMI n'est toujours pas satisfait de la tournure des événements au Congo. D'un côté, il a constaté que la hausse vigoureuse des cours du pétrole a remis un peu d'aplomb le pays le plus malade de l'Afrique centrale. D'un autre côté, il redoute que Brazzaville ne profite de cette embellie pétrolière pour repousser les réformes indispensables, et continuer de se lancer dans les dépenses effrénées de toujours.

#### A Ngoyo, le courant fait du profit!

Depuis l'annonce des perturbations dans la fourniture du courant électrique, les agents de l'ex-SNE chargés du délestage à Ngoyo PSP (Pointe-Noire) se font payer les jours de rétention de courant. Les anti-valeurs sont-elles électriques?

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Sécurité publique

Appeler le 117, et recevoir l'aide de la police

Pour assurer aux mieux ses missions de force publique, la direction générale de la police nationale et l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) ont lancé mercredi 14 novembre 2018 à Brazzaville le centre d'appel d'urgence de la police nationale, plateforme joignable depuis le numéro 117. C'est le colonel André Fils Obami-Itou, directeur général adjoint de la police nationale, qui a lancé ce numéro vert en présence de Yves Castanou, directeur général de l'ARPCE.



Après le lancement du numéro vert

Le but du centre d'appel d'urgence est de favoriser non seulement la proximité entre la police et les citoyens, mais aussi de réduire les délais d'intervention des services requis. La plateforme est la réponse aux différentes leçons tirées des expériences antérieures avec le projet centre d'appel d'urgence de la police en 2012.

En plus de représenter une fonction de soutien nécessaire aux policiers, le service 117 est un lien direct avec la population. Il a pour mission de recevoir les appels nécessitant une intervention d'urgence et de relayer les informations reçues aux différents intervenants primaires (composants de la force publique) ou secondaires (hôpitaux...) identifiés selon la nature et la priorité de l'appel.

Le centre d'appel de la police est situé au centre-ville et dispose de seize postes connectés à un réseau Ethernet étoilé catégorie 6. Chaque poste correspondant à une position est dotée d'un ordinateur de bureau complet (HP/DELL) relié à un onduleur 650 VA, d'un téléphone IP LG avec casque d'écoute pour la réception des appels; de cinq postes d'appel Congo Télécom pour joindre tous les départements du Congo; de deux modules radio Motorola reliés au réseau de la sécurité publique afin de joindre rapidement les unités d'intervention de Brazzaville.

Le centre d'appel compte trois serveurs: un serveur de téléphonie avec enregistrement des appels ayant la capacité de traiter soixante appels en simultané à raison de trente appels par opérateur; un serveur d'application CRM de gestion des appelants disposant d'une base de données permettant d'élaborer un rapport détaillé sur l'ensemble des appels du centre; un serveur de téléphonie en redondance pour suppléer le premier serveur en cas de mauvais fonctionnement.

Au démarrage du projet, un test d'aptitude de deux jours a été organisé à l'École nationale supérieure de police de Moukondo, afin de pouvoir identifier les profils des agents. Suite à cette présélection, 50 agents ont été retenus, qui ont ensuite été soumis à une formation sur la maîtrise des techniques de gestion d'appel et du stress.

«Dans le cadre de nos missions nous avons des demandes spécifiques des autres administrations publiques où nous pouvons les aider à mieux faire leur travail. C'est ainsi que nous avons été contacté par le directeur adjoint de la police pour mettre en place la plateforme. Au-delà de ce que nous faisons aujourd'hui, si nous pouvons faire quelques choses pour aider les citoyens concernant les différents crimes, cette est une bonne chose. Des campagnes de communication seront faites pour informer les Congolais en appelant gratuitement le 117», a indiqué Yves Castanou. Il a souligné que l'ARPCE, entreprise publique, a des missions de service public dans la régulation du secteur des communications électroniques et des postes.

Pour le colonel André Fils Obami-Itou, le numéro 117 «devrait renforcer davantage la présence des services de police au sein de la population congolaise et ce sur l'ensemble du territoire nationale. Un citoyen qui transmet les bonnes informations permet aux secours d'intervenir plus rapidement et dans de meilleures conditions. Il n'est donc pas question d'en abuser», a-t-il insisté.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Coopération

Accompagner et construire des centres de formation numérique pour les jeunes de Mossaka

L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a fait un don de matériel informatique de son pays à Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique le 12 novembre 2018.

Le don était composé d'ordinateurs portables, d'ordinateurs de bureau, d'imprimantes, d'onduleurs, de divers tableaux blancs. Ce don s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement du ministère congolais à bâtir des centres de formation numérique

pour les jeunes de Mossaka. Tout ce matériel composera la future salle informatique pour les jeunes située dans l'enceinte du bureau des postes de Mossaka, déjà reconstruit et qui attend sa mise en service. La Chine continuera à «accompagner le Congo à rat-

Département des Plateaux

Djambala de juteuses récoltes de safous

La saison semble bonne aujourd'hui dans le département des Plateaux. A Djambala, la capitale de la région, les safoutiers ont fleuri en abondance et tous les arbres sont porteurs de safous en grappes pleines et généreuses. Il ne s'agit pas de quelques branches seulement, mais de tout le feuillage de ces arbres qui donne l'impression de n'être constitué que de fruits ronds et rouges écarlates. La période des safous s'annonce donc très généreuse dans les terres traditionnellement dévolues à la pomme de terre, à l'oignon et à l'arachide.



Un safoutier à Djambala

Même à Brazzaville, les safoutiers cette année semblent «en verve». Ils ont bien fleuri et donnent l'impression d'avoir bénéficié d'une polonisation optimale. Partout, les arbres portent des fruits. Pas en grappes serrées comme dans les Plateaux, mais suffisamment pour assurer la promesse de bonnes ventes à leurs propriétaires. Dans les parcelles de la ville, safoutiers (et même manguiers) ont «donné» cette année. Au point où, pour le cas des mangues, les acheteurs éventuels boudent parce qu'ils ont eux-mêmes à domicile des fruits à écouler! C'est le problème général que pose la saison fruitière au

Congo. A la saison des mangues, tout le monde devient producteur de mangues. A celle des safous qui s'annonce, tout le monde proposera des safous à la vente, alors que tout le monde aura ses safous derrière la maison. Il n'est certainement pas facile de répéter l'expérience de la Faculté des Sciences qui, il y a quelques décennies de cela, avait réussi à aider quelques paysans du pourtour de Brazzaville à obtenir deux récoltes d'ananas (et donc deux floraisons) par an. Les safoutiers attireront-ils l'attention des chercheurs pour que leur période de maturation soit ou différée ou alternée? Le problème n'est pas le trop de

safous quand vient la saison, c'est de maintenir une plus-value sur un fruit dont la valeur nutritive est reconnue. Et faire en sorte que les paysans vivent de leur production, tout au long de l'année. Cinq safous à 1000 F, puis à 500, puis à 200F et qui remontent à 2000F vers mars-avril; ce n'est pas l'idéal pour un produit qui se conserve mal par ailleurs.

Car, jusqu'ici, même la technique sommaire de les pré-

senter en forme séchée n'a pas beaucoup d'attrait chez les vendeurs et chez les acheteurs. Souvent en pénuries alimentaires, le Congo s'apprête à entrer dans une période d'abondance en safous, mais ne semble pas se préoccuper du reste. Or, en matière d'offre alimentaire, tout est dans l'équilibre: ni trop, ni trop peu sur le marché!

Albert S. MIANZOUKOUTA

Journée africaine de la statistique

Sensibiliser le public sur l'importance des statistiques dans tous les aspects de la vie sociale et économique

Sensibiliser le public sur l'importance des statistiques dans tous les aspects de la vie sociale et économique



Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas

La communauté africaine a célébré la 28<sup>e</sup> édition de la Journée africaine de la statistique (JAS). Journée célébrée le 18 novembre de chaque année. Pour marquer cette date au Congo, le Gouvernement a fait une déclaration libérée par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas ministre du Plan, de la statistique et de

l'intégration régionale, vendredi 16 novembre 2018. Le message souligne l'utilité des statistiques officielles et d'informer le public sur l'importance des statistiques dans tous les aspects de la vie sociale et économique, pour répondre au thème du sommet de l'Union Africaine de 2018, à savoir: «Remporter la lutte contre la corruption: une voie durable pour la transformation de l'Afrique». La Journée célébrée sous le thème «Des statistiques officielles de haute qualité pour assurer la transparence, la gouvernance et le développement inclusif», a été l'occasion de rappeler que la bonne gouvernance est la condition pour une Afrique prospère et pacifique. La gouvernance est au cœur de l'agenda 2063 de l'Unité Africaine et justifie le thème retenu de la Journée africaine de la statistique cette année. Le Congo vient de se doter du Plan de développement (PND) 2018-2022 reposant sur trois piliers déterminants que sont le renforcement de la gouvernance, la valorisation du capital humain et la diversification de l'économie. Le renforcement de la gouvernance qui figure en première place parmi les axes connus du PND exprime l'alignement du Congo sur l'agenda 2063. Des statistiques officielles de haute qualité sont donc un atout indéniable pour l'atteinte des résultats escomptés dans la mise en œuvre du PND, a affirmé la ministre du Plan. La déclaration du Gouvernement a souligné que la qualité des statistiques se conjugue avec l'exigence de données présentant les caractéristiques de pertinence, validité, exactitude et fiabilité, continuité, cohérence et comparabilité, ponctualité, actualité et spécificité. Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a relevé que plusieurs opérations de collecte de données d'envergure nationales sont en cours de réalisation.

Philippe BANZ

traper le monde de la vitesse», a assuré M. Ma Fulin. «C'est aussi ce qui justifie l'engagement de la Chine, par le biais de l'entreprise chinoise Huawei, de construire la 3<sup>e</sup> phase de la couverture nationale en télécommunications. Cette phase consistera en l'interconnexion des ménages à la fibre optique à moindre coûts», a-t-il soutenu.

Pour sa part Léon Juste Ibombo a précisé que le don de la Chine au Congo intègre la dynamique

du partenariat de coopération stratégique globale voulu par les deux chefs d'Etat, Denis Sassou-N'Guesso et Xi Jinping. «Nous ne le dirons jamais assez: la République populaire de Chine que vous représentez est un partenaire stratégique de la République du Congo et de son Gouvernement que je représente, surtout dans le secteur qui est le nôtre», a-t-il fait savoir.

AN'K.K.

Réformes dans le secteur public

Eradiquer les dysfonctionnements observés dans le secteur public pour améliorer sa performance



Les organisateurs et les participants

Depuis son lancement le 8 octobre dernier, le projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) a tenu sa toute première session ordinaire du comité de pilotage, à Brazzaville, jeudi 15 novembre 2018, pour sa mise en œuvre effective. Les travaux ont été dirigés par Gervais Bouiti Viaudo, conseiller spécial du premier ministre chargé de la gouvernance, président de ce comité de pilotage.

Les membres du comité ont procédé à l'analyse d'une série de dossiers soumis à leur appréciation. Après des échanges, les participants ont délibéré sur les recommandations des rapports d'exécution du projet, le plan de travail et de budget annuel (PTBA) pour l'année 2019, ainsi que le règlement intérieur qui va régir le comité de pilotage du projet. Le PRISP va apporter son appui aux réformes des finances publiques, de l'Etat et des institutions de contrôle et de veille. L'objectif global du projet est de renforcer la mobilisation des ressources domestiques (hors pétrole) et la gestion rationnelle des dépenses publiques, moderniser la gestion de l'administration publique et accroître la transparence et la redevabilité.

Ouvrant les travaux, Gervais Bouiti Viaudo a indiqué que «ce projet de gouvernance, d'un montant de 40 millions de dollars américains, soit 22 milliards de francs Cfa, s'étendra sur une durée de cinq ans (2017-2021). Les dysfonctionnements constatés dans l'administration et le secteur public ont été stigmatisés par le Président de la République dans ses nombreuses adresses à la Nation. De même le Premier ministre n'est pas resté en marge quand il s'est exprimé devant la représentation nationale lors de la présentation du plan national de développement (PND 2018-2022). Les derniers rapports du FMI et la Banque mondiale évoquent, également, des faiblesses dans la gouvernance du secteur public. C'est pourquoi, le PRISP consacre la gouvernance comme axe stratégique prioritaire».

A noter que le PRISP entièrement financé par la Banque mondiale sera clôturé en 2022 et son lancement a eu lieu le 3 octobre 2018. Son entrée en vigueur est intervenue le 17 juillet 2018. Mais, la signature de l'accord entre la Banque mondiale et le Congo avait eu lieu le 23 juin 2017.

Ph.B.

Qui me répondra?

A quoi sert-il de saisir de temps en temps quelques cargaisons de produits congelés avariés si les choses recommencent toujours? Les propriétaires des chambres froides ne sont-ils pas pénalisés deux fois alors que l'avarie de leurs produits est aussi la conséquence des délestages?

A.L.-Mb. (Talangaï, Brazzaville)

11<sup>e</sup> sommet extraordinaire de l'Union africaine

## Pour l'adoption des réformes institutionnelles internes

Les dirigeants d'Afrique se sont retrouvés du 17 au 18 novembre 2018 à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, en sommet extraordinaire pour des réformes de l'Union africaine. Cette 11<sup>e</sup> rencontre a réuni vingt-deux chefs d'Etat et de gouvernement pour doter l'organisation continentale de nouvelles réformes institutionnelles afin de la rendre plus efficace et plus indépendante. L'exécutif sera aussi revu, la Commission de l'UA devant passer de 10 à 8 membres.



Paul Kagamé

Le but de la refonte est de donner plus de poids politique à l'institution face aux Etats. Notamment pour faire appliquer les décisions que les dirigeants eux-mêmes adoptent, car une source de l'UA annonce le chiffre de seulement 10% de décisions mises en œuvre. Dans un discours très bref, le président de l'Union Paul Kagamé, a remercié ses pairs de leur soutien à la Rwandaise Louise Mushikiwabo, qui a été élue à la tête de la Francophonie. Il a souhaité un rétablissement rapide au président gabonais Ali Bongo, hospitalisé en Arabie saoudite depuis le 24

octobre dernier et la poursuite de la stabilité pour son pays. Le président de l'UA a également salué le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, ainsi que les équipes de l'unité d'implémentation des réformes, tout en affirmant qu'un important travail reste à faire.

Entre autres réformes: le renforcement des sanctions contre les Etats mauvais payeurs, qui pourront désormais aller de l'interdiction de parole à l'exclusion complète du pays des instances de l'Union africaine; la

réduction des dépenses de l'UA en limitant le nombre de sommets et de commissions, ainsi que sa dépendance à l'égard des donateurs étrangers.

A la prochaine désignation des membres de la Commission de l'Union prévue pour l'an 2021, son président devra devenir le véritable patron de son administration et sera toujours élu par les chefs d'Etat. Mais ses commissaires, eux, le seront par les ministres des Affaires étrangères, ce qui instaure mieux la hiérarchie interne. A cela, il faut ajouter que les

candidats au poste suprême de l'exécutif de l'UA passeront par un processus digne du secteur privé: CV en ligne, profession de foi, débat télévisé et grand oral face aux dirigeants. L'idée est de sélectionner des politiques et techniciens compétents davantage que de simples politiques bénéficiant d'arrangement entre Etats. D'ici le sommet de juin prochain à Niamey, au Niger, l'actuelle équipe autour de Moussa Faki Mahamat doit plancher sur une nouvelle organisation interne. En 2016, le président rwandais était chargé par ses pairs de préparer cette réforme destinée à rendre l'organe plus efficace et moins dépendant de ses sponsors internationaux. «Les événements dans notre continent et dans le monde confirment la nécessité et l'urgence de ce projet», a déclaré Paul Kagamé, qui au terme de son mandat passera le témoin à son homologue égyptien Abdel Fattah el-Sissi.

**Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU  
et Brunel NDONGO  
(Stagiaire)**

Cameroun

## Des élèves kidnappés puis libérés à Bamenda

Les 80 des 82 personnes enlevées ont été libérées le 7 novembre dernier, après avoir passé quarante-huit heures de captivité. Des otages composés en majorité d'élèves et de trois encadreurs d'une école de Bamenda, chef-lieu de la région du Nord-ouest. Les élèves du collège presbytérien de Nkwen à Bamenda et un nombre de leurs encadreurs ont été retrouvés à une vingtaine de kilomètres de la ville. Dans leur rang, le gouverneur de la région du Nord-ouest ainsi que l'un des trois responsables de l'école détenus aussi avec les enfants. Ils ont tous été libérés. Mais deux autres encadreurs manquent à l'appel. «Nous sommes toujours sans nouvelles de la principale de l'établissement, nous espérons que sa libération suivra», a indiqué le responsable de l'église presbytérienne du Cameroun.

Les parents d'élèves témoignent que les ravisseurs arrivés



Les élèves kidnappés désormais libres

au matin du 5 novembre, ont saccagé les dortoirs pour extraire les pensionnaires, avant d'emmener les plus grands, ceux des classes de seconde, ainsi que la principale qui réside dans le collège. Les otages se seraient par la suite déplacés à pied sous la surveillance vigilante de leurs ravisseurs. D'après le responsable de l'église concernée, les kidnappeurs avaient exigé la fermeture de cette école.

Cette situation fait suite à une autre similaire survenue dans la même région le 11 octobre 2018, dont 11 élèves avaient été enlevés, les Kidnappeurs exigeaient une rançon de 2,5 millions de francs Cfa. Nous les avons ensuite ramenés à Bamenda», a déclaré le responsable de l'église.

La force publique déclare avoir bouclé la zone afin de faire pression sur les preneurs d'otages qui, selon l'armée, auraient été pris au piège au cours d'une opération des forces de défense et de sécurité. Pour l'armée et les autorités camerounaises, il n'y a aucun doute, cette prise d'otage est l'œuvre des milices sécessionnistes, auteurs de plusieurs attaques armées dans la région depuis le début de la crise anglophone. L'église propriétaire du collège préfère quant à elle jouer la carte de la prudence. «Seuls les enfants peuvent dire qui les a retenus en otage», a affirmé le pasteur de cette église.

**Brunel NDONGO  
(Stagiaire)**

Centrafrique

## L'ancien chef rebelle «Rambo» derrière les barreaux à la CPI

Ancien caporal-chef de l'armée centrafricaine et chef anti-balaka, Alfred Yekatom Rhombot dit «Rambo» a été extradé, samedi 17 novembre dernier à la Cour pénale internationale (CPI) La Haye, aux Pays-Bas. Un mandat d'arrêt avait été déposé contre lui le 11 novembre 2018 pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité qu'il aurait commis entre décembre 2013 et août 2014 à Bangui et dans l'Ouest du pays. Il avait été arrêté le 29 octobre à l'Assemblée nationale après avoir sorti son arme dans le palais du Parlement. Le rebelle surnommé «Rambo» était un chef de groupe armé très craint en Centrafrique.



Alfred Yekatom Rhombot dit «Rambo»

Au plus fort de la crise, la milice d'Alfred Yekatom Rhombot contrôlait une grande partie du Sud-ouest de la capitale Bangui ainsi que la route jusqu'à Mbaïki à 110 km de la capitale. Douze checkpoints avaient été érigés sur cet axe où le groupe armé composé d'une centaine d'hommes taxait les véhicules. Ses hommes avaient aussi imposé des droits de passage sur la rivière

Oubangui. Le groupe de «Rambo» composé d'environ 3 000 hommes était lourdement armé d'AK47, de RPG et de mines antipersonnel. Un cas a particulièrement marqué les esprits à Bangui: il aurait enterré une personne vivante et a participé à l'attaque meurtrière du 5 décembre 2013. Attaque coordonnée du camp

Kassaï, de l'Assemblée nationale et du quartier de Boy-Rabe qui a débouché sur une crise faisant plus de 1 000 victimes à Bangui selon un rapport d'ensemble réalisé par les Nations-unies. Après la crise, Alfred Yekatom Rhombot s'était reconverti en créant sa société de sécurité privée. Elu député de la

circonscription de Mbaïki en 2016, il a été arrêté le 29 octobre 2018, alors qu'il avait sorti son arme dans l'Hémicycle lors de l'élection du nouveau président de l'Assemblée nationale, en remplacement d'Abdoul Karim Meckassoua. Il était depuis détenu au camp de Roux. Sous mandat d'arrêt sous scellé, maintenu secret, «Rambo» a été remis à la CPI samedi dernier à Bangui. Il est aussi sous sanction des Nations-unies depuis 2015. La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) se félicite de son transfèrement à la CPI. «C'est un message fort pour les leaders de groupes armés. Ceux qui pensent s'arroger une amnistie à la table des négociations font fausse route», a commenté Pierre Brunisso, coordinateur de projet de la FIDH à Bangui. Sous la catégorie de «crimes contre l'humanité» plusieurs charges pèsent sur lui: meurtres, tortures, persécutions, disparitions forcées et autres actes inhumains.

**Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU**

Election présidentielle à Madagascar

## Le deuxième tour opposera deux anciens présidents

Le second tour mettra aux prises Andry Rajoelina (39,19%) avec Marc Ravalomanana (35,29%), qualifiés selon les résultats de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Le duel entre les deux est prévu pour le 19 décembre prochain. Les résultats sont à la mesure des tendances de ces derniers jours. Samedi 17 novembre, la CENI a publié officiellement les résultats du scrutin.

Le taux de participation à ce scrutin s'élève à 54,2% et le nombre de bulletins blancs ou nuls dépasse lui les 7%. Andry Rajoelina, l'ex-président de la transition arrive en tête avec 39,19% des suffrages, suivi de son ennemi de toujours, l'ex-président Marc Ravalomanana avec 35,29% des voix. Le président sortant Hery Rajaonarimampianina qui a obtenu 8,84% des suffrages se place en troisième position. Le pasteur Mailhol arrive en 4<sup>e</sup> position avec 1,27% des suffrages. Les 32 autres candidats récoltent les miettes, comme Didier Ratsiraka, ancien président avec un maigre score de 0,45%. Ces résultats interviennent sur fond de contestation de la part d'un grand nombre de candidats.

Un analyste admet que la victoire de l'un ou de l'autre dépendrait du côté où penchera le troisième, le président sortant. Il semble que ce dernier se rapproche de Marc Ravalomanana.

Gaule D'Ambert MOUK

Archiconfrérie Saint-Michel du Congo

## Jean Paul Aimé Mamba Kellamioth désormais président national

Elu le 21 juillet 2018, à Owando, pour un mandat de trois ans, l'actuel bureau national de l'Archiconfrérie Saint-Michel du Congo présidé par Jean Paul Aimé Mamba Kellamioth a été installé jeudi 25 octobre 2018, au cours d'une cérémonie au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville, sous l'autorité de l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), assisté de l'abbé Hermann Patrick Etokabéka, aumônier national, Jonas Kitelemo, modérateur du jour, secrétaire général du Conseil national de l'apostolat des laïcs (CNALC) et de Charlotte Nguimbi, trésorière du CNALC, en présence de Joseph Mouanga, président sortant de l'Archiconfrérie Saint-Michel du Congo, et du vice-président sortant.

Dans son mot d'usage, au début de la cérémonie, le secrétaire général de la CEC a exhorté les membres du bureau sortant à continuer à œuvrer en faveur de l'Archiconfrérie Saint-Michel pour le plus grand bien de cette archiconfrérie et de toute l'Eglise du Congo, avant de demander à Saint-Michel Archange de continuer à défendre dans le combat ceux qui sollicitent ses faveurs. De même, il a exhorté les membres du bureau entrant à conduire l'Archiconfrérie Saint-Michel sur tout le territoire national, avant de les encourager à entretenir l'esprit de service. «*Merci à tous pour le temps que vous donnez à l'Eglise. Travaillons, réfléchissons, méditons. Prenez un temps de prière. Mettez-vous à l'écoute de l'Esprit Saint. Laissons-nous conduire par le Saint Esprit, avec son aide*», a affirmé le secrétaire général de la CEC, avant de présenter toutes ses félicitations aux membres du bureau entrant, et de demander à l'Esprit-Saint de leur accorder l'esprit de générosité et de



Jean Paul Aimé Mamba Kellamioth

service, afin de bien accomplir les tâches qui leur incomberont. Le président sortant a rappelé que son bureau a été élu en avril 2012, à Goma-Tsésé et que le bureau entrant a été élu en juillet 2018, à Owando. Puis il a évoqué les liens de collaboration avec le Mont Saint Michel de France, tout en mettant l'accent sur l'assainissement des relations avec les différents bureaux diocésains de l'Archiconfrérie Saint-Michel du Congo. Après avoir épingle



Le secrétaire général de la CEC, l'aumônier national posant avec les membres du bureau national et les participants à la rencontre

les difficultés rencontrées parmi lesquelles: l'exécution des travaux d'assainissement du Sanctuaire africain Saint-Michel de Goma-Tsésé, la mise en place du secrétariat du sanctuaire, et les difficultés de recouvrement des droits statutaires auprès des différents bureaux diocésains du pays, Joseph Mouanga a présenté et remis à son successeur les documents caractéristiques de la passation de service à savoir: le cachet, l'encreur, le Règlement intérieur, la Bible, l'effigie ou l'image de Saint-Michel.

A la suite de cette remise symbolique des documents clés faisant office de passation de service, l'abbé Brice Armand Ibombo a prononcé à l'endroit des nouveaux membres du bureau entrant la formule de bénédiction et d'envoi en mission, suivie de l'imposition des mains et des félicitations. S'exprimant à son tour, le président entrant a fait savoir qu'en

tant qu'Archiconfrérie Saint-Michel, la mission reste de «*prier pour l'Eglise, les évêques, les prêtres, afin que le Règne de Dieu s'installe en nous. Avant de remercier la Conférence épiscopale du Congo, toute l'Eglise du Congo et l'Archiconfrérie Saint-Michel du Congo pour la confiance placée en sa modeste personne pour paître vers de verts pâturages les brebis que l'Eglise lui confie.*»

S'adressant aux membres du bureau entrant, l'aumônier national a fait savoir: «*Le travail accompli à Owando a été authentifié par la hiérarchie de l'Eglise, aujourd'hui. Vous avez été appelés par l'Eglise pour former, et aujourd'hui, l'Eglise vous envoie en mission.*» avant d'exhorter les nouveaux membres du bureau national à la disponibilité et au sens de l'engagement pour accomplir avec efficacité, dynamisme et succès le travail qui est le leur. Dans son mot de remercie-

les moyens de cette mission.» Cette cérémonie s'est achevée par la lecture d'une série de recommandations dont l'application des recommandations de la session des aumôniers, la réécriture de l'histoire des mouvements d'apostolat, la maîtrise des effectifs des membres de l'Archiconfrérie Saint-Michel à travers les diocèses du Congo, s'imprégner de la logique de la continuité, s'inspirer de l'exemple de vie des prédécesseurs, etc.

Gislain Wilfrid BOUMBA

ments, l'abbé Brice Armand Ibombo a déclaré: «*Nous voilà au terme de cette cérémonie de passation de service. Nous voulons remercier l'ensemble des membres du bureau sortant pour le travail abattu. Aux membres du bureau entrant, n'ayez pas peur. Jésus qui vous a appelés vous donnera aussi*

### Composition du bureau national de l'Archiconfrérie Saint-Michel du Congo

**Président:** Jean Paul Aimé Mamba Kellamioth  
**Vice-président:** Denise Mboui  
**Secrétaire général:** Germain Lemba  
**Secrétaire général adjoint:** Mesmin Cyriaque Ameya  
**Administratrice générale des biens:** Yvette Gongault  
**Administratrice générale adjointe des biens:** Léontine Sylvie Nguie-Ferret  
**Premier conseiller:** Arthur Bankazi  
**Deuxième conseiller:** Michel Ngoma-Matia.

### Conférence épiscopale du Congo

#### Pèlerinage à Kinshasa

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) porte à la connaissance de tous les fidèles qu'un pèlerinage est organisé à Kinshasa (RDC), du 24 au 26 novembre 2018, à l'occasion de l'intronisation de Mgr Fridolin Ambongo, nouvel archevêque de Kinshasa. Ceux qui voudraient faire partie de la délégation sont priés de se faire inscrire au Secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo, au Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), face Lycée Chaminade, au plus tard le mercredi 21 novembre 2018 à 12h00. Le prix du voyage aller et retour (Brazzaville-Kinshasa) est de 45.000 F. CFA.

Salutations fraternelles dans le Christ!

### Assemblée plénière des évêques

La 47<sup>e</sup> Assemblée plénière des évêques du Congo aura lieu du 26 novembre au 2 décembre 2018, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), sur le thème: «*Jeunesse congolaise et identité chrétienne*». En effet, après le thème du dialogue interreligieux et celui du dialogue œcuménique, les évêques ont choisi le thème de la jeunesse comme thème de l'Année pastorale 2018-2019, pour aider et exhorter les jeunes catholiques à rester fidèles à leur identité chrétienne, sans céder aux diverses sollicitations et tentations venant de partout. Dans le programme, plusieurs conférences sont prévues ainsi que quelques témoignages des mouvements jeunes pour édifier l'assemblée sur ce thème important dans la vie de notre Eglise locale et dans la pastorale de l'Eglise universelle qui venait d'organiser un synode à Rome du 4 au 28 octobre 2018, sur le thème: «*Les jeunes, la foi et le discernement vocationnel*». Quoi qu'il en soit, les jeunes restent l'espoir et l'avenir de l'Eglise et de la société, plancher sur ce thème c'est penser au présent et au futur de l'Eglise. La cérémonie d'ouverture aura lieu le lundi 26 novembre à 16h au CIO. Sont invités, les secrétaires ou coordonnateurs des Commissions épiscopales, les aumôniers nationaux, tous les responsables des mouvements d'apostolat et associations d'Eglise. Priions, d'ores et déjà, pour le bon déroulement de ces assises.

Abbé Brice Armand IBOMBO  
 Secrétaire Général

### Diocèse de Pointe-Noire

#### Sanction canonique à l'encontre de l'abbé Joachim Lelo

Dans un communiqué adressé à tous les chrétiens catholiques du diocèse de Pointe-Noire, du Congo et du Cabinda, Mgr Miguel Angel Olaverri, Sdb, évêque du lieu, a prononcé des sanctions canoniques à l'encontre de l'abbé Joachim Lelo, nous publions ci-après des extraits de ce communiqué.

«*Ce décret de suspense porte «interdiction» à M. l'abbé Joachim Lelo, de la paroisse Saint Christophe, de l'exercice de tous les actes inhérents au pouvoir de l'ordre. Cette mesure canonique est appliquée vue la récurrence des scandales et contre-témoignages en matière d'escroquerie et de simonie malgré la lourde sanction disciplinaire qui lui a été infligée il y a deux ans.*

Il a interdiction d'exercer les actes liés à l'ordre sacré partout et sans exception. Et une procédure de renvoi de l'état clérical est désormais ouverte. Cette sanction prend effet à compter du 18 octobre 2018, date de sa signature. Elle sera communiquée partout où besoin sera.

Je tenais à publier cette sanction pour rendre justice à tant de personnes délaissées par des actes de scandale grave par rapport à son statut.», écrit l'évêque de Pointe-Noire avec «grande peine» dans ce communiqué daté du 18 octobre 2018.

### NÉCROLOGIE

L'abbé Same Akomo Tchouah, curé de la paroisse Saint Marc d'Odziba, annonce le décès de la choriste Céline NDOULO de la chorale Emile Biayenda d'Odziba, le 13 novembre dernier au CHU de Brazzaville.



La veillée mortuaire a lieu au 66 bis Avenue de la Révolution, Arrêt de bus: lycée Thomas Sankara. Référence la Banque «BCI» du lycée. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

### Conférence épiscopale du Congo

#### Avis de réunion et messe des défunts

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) informe tous les responsables des Commissions épiscopales que la réunion et la messe des défunts initialement prévues le mercredi 14 novembre 2018, sont reportées pour le mercredi 21 novembre 2018, à 15h 30, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO).

**Pour NOËL,**  
 la Fondation BUROTOP IRIS organise  
 une GRANDE Journée de  
 collecte / DON de SANG au CNTS

**Je donne mon Sang  
 Je sauve une vie**

**A+** **B-** **O-** **AB+**

**Qui peut donner ?**  
 - Avoir + 18 ans  
 - Peser + 50 Kg  
 - Être en bonne Santé

**Donner son Sang ne représente AUCUN RISQUE pour le donneur**

**Le prélèvement en lui-même dure 10 minutes**

**Une collation est offerte sur place**

**Acte GÉNÉREUX et CITOYEN**

**VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX  
 SAMEDI 08 DECEMBRE 2018  
 DE 08h à 13h**

Merci de vous rendre au CNTS à l'adresse :  
 462 cité Louis Pasteur Brazzaville

BUROTOP IRIS

Un Dimanche en paroisse

## Saint-Kisito de Loudima

(Diocèse de Nkayi)

Que Dieu par son Esprit nous augmente la foi, l'espérance et la charité

La communauté chrétienne de la paroisse Saint Kisito de Loudima a célébré la messe, dimanche 11 novembre 2018, 32<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire de l'année B, dans une atmosphère spéciale. Car elle a marqué l'ouverture officielle de l'Année pastorale 2018-2019. Cette messe a été célébrée par l'abbé Guyien Kintada, curé de la paroisse, et concélébrée par les abbés Luther Kinga et Jean-Pierre Hangouka, vicaires de la paroisse. La schola et la chorale paroissiale ont assuré l'ani-



Les chrétiens dans l'église de Loudima

mation de la messe. Dans son homélie inspirée de l'évangile selon Saint Marc 12, 38-44, le curé a évoqué ce qui suit: «La liturgie de ce jour est riche en

enseignement. Mais en suivant le fil rouge qui relie ces textes liturgiques, le thème de la foi revient d'une manière remarquable. C'est pourquoi dans

la première lecture, l'exemple de la veuve de Sarepta doit nous stimuler dans notre vie de foi. La foi est une vertu théologique qui doit être vécue. Tout homme qui se dit vraiment chrétien est appelé à être charitable envers les nécessiteux de la société, les étrangers. C'est au nom de sa foi qu'elle a pu donner ce qui garantissait sa survie. Lorsqu'on écoute la Parole de Dieu et on la met en pratique, on ne sera plus capable d'instrumentaliser la charité. Notre charité sera vraie et totale. Que Dieu par l'entremise de son Esprit nous augmente la foi, l'espérance et la charité.» C'est au cours de cette messe que l'équipe presbytérale a été présentée.

## Le presbytère et l'église de Loudima Poste construits en 1954, furent abandonnés en 1964

Loudima est une sous-préfecture située dans le département de la Bouenza. Elle s'étire en forme de corne dans le sens du Nord-sud. Sa superficie s'élève à 3.228 Km<sup>2</sup>. Elle est limitée au Nord par Sibiti (la Lékoumou); au Sud par Kimongo (Niari); à l'Est par la sous-préfecture de Kayes (Bouenza) et à l'Ouest par la sous-préfecture de Louvakou (Niari). Parmi les groupes ethniques présents dans Loudima, il y a: les Kuni, les Kamba, les Sundi, les Mbembe, les Bahangala, les Iari, les Mikengue et les Teke. Grosso modo, Loudima est une communauté urbaine cosmopolite au sens plénier du terme.

Du point historique, Loudima était le relais des caravanes entre Loango et Brazzaville. Il fut tôt un poste important dans le trafic colonial et par conséquent dans l'évangélisation. En effet, la proximité de la voie ferrée à sept kilomètres, déplaça une grande partie de la population vers la gare. Ce qui donna naissance à Loudima Poste et Gare. La mission ayant suivi le mouvement des chrétiens vers la Gare, le presbytère et l'église de Loudima Poste construits en 1954, furent abandonnés en 1964.



Une vue de l'église

En effet, il reste difficile de déterminer avec précision la date de la création de la paroisse Saint Kisito de Loudima gare. Néanmoins il faut souligner qu'à partir de 1961, le père Schaefer, alors curé de la grande paroisse de Nkayi, aidé par les pères René Desfontaines, Bernard Leclerc et Paul Werly, tous basés à Nkayi, furent les rénovateurs de la mission de Loudima. C'est finalement le père Paul Werly qui s'occupa de l'annexe de Loudima Gare. Ce sont les sœurs missionnaires Spiritaines qui vont

habiter en premier le nouveau site de la gare. Sœur Thérèse Madec y assurait la permanence. Tandis que les pères Henri Legrand, Régis Laffont, Antoine Delegue, partant de Nkayi, vont y assurer les célébrations eucharistiques et les sacrements jusqu'en 1970. Après eux, entre 1970 et 1974 viendront les sœurs Jacqueline Mersau et Clémentine jusqu'à ce qu'arrivent en 1974 les pères Jacques Blier et François Lebec, le légendaire curé de la paroisse Saint Kisito de l'archidiocèse de Brazzaville. Ceux-

ci céderont le témoin à l'abbé Toussaint Mikala, qui deviendra le premier curé congolais à Loudima Gare de 1984-1986. Il faut retenir que de l'abbé Toussaint Mikala à nos jours, la paroisse Saint Kisito a connu neuf curés à sa tête. Les curés congolais qui ont exercé à Saint Kisito de Loudima Les abbés Toussaint Minkala, Antoine Madingou, Philippe Sati, Fidèle Sathoud, Pépin Lezin, Germain Tambikissa, Albert Matsoumbou, Apollinaire Ndende,

## Abbé Guyien Ndolo Kitanda, curé Aider la paroisse Saint-Kisito, c'est participer à l'œuvre de Jésus

\*Bonjour M. l'abbé! Avec tous mes respects, veuillez décliner votre identité pour mieux fixer les lecteurs de La Semaine Africaine.

\*\*Je suis l'abbé Guyien Ndolo Kitanda, actuellement en charge pastorale, administrative et sacramentelle sinon curé de la paroisse Saint Kisito de Loudima Poste. Je suis aussi l'aumônier diocésain du Renouveau charismatique et l'aumônier national de la confrérie Sainte Rita.

\*C'est depuis quelle année vous êtes à la tête de cette paroisse?

\*\*C'est depuis octobre 2011 que nous sommes à la cure des âmes de la paroisse Saint Kisito

\*Donc vous êtes un ancien de la paroisse?

\*\*Rire) Oui car il faut le dire, actuellement je suis aussi le plus ancien des curés du diocèse.

\*Quel bilan faites-vous de votre gestion de la paroisse Saint Kisito?

\*\*Le bilan est lourd l'abbé Daslin! Il est jonché de hauts et de bas. Du point de vue de l'administration, nous avons institué les conseils que nous recommandons le Code de Droit Canonique, ce qui n'existait pas avant. En ce qui concerne la sanctification, nous avons l'honneur d'affirmer que les sacrements sont conférés toutes les années. Du point de vue de la pastorale, nous sommes satisfaits parce que, ces deux dernières années nous avons vu naître trois nouveaux mouvements d'apostolat. En tout cas, les réalisations sont en train de se faire. Le bâtiment qui nous abrite aujourd'hui avait été commencé par un aîné depuis 1986 et c'est resté tel. En arrivant ici, nous avons réalisé sa transformation et son achèvement au point d'abriter aujourd'hui le curé de la paroisse et le chapelain du monastère, l'abbé Isaïe Nguila.

\*Père curé, comment est organisée la pastorale à Saint Kisito de Loudima?

\*\*Au début de chaque année, il y a des documents de pilotage qui sont conçus, adoptés et partagés au niveau de l'équipe pastorale. On exploite ces documents, nous sommes repartis en zone pastorale et chaque mouvement d'apostolat a un aumônier, celui-ci rend compte au curé et le curé à l'évêque.

\*La paroisse compte combien de communautés ecclésiales de base?

\*\*La paroisse de Loudima comptait huit Communautés ecclésiales de base (CEB). Mais depuis que les mouvements d'apostolats ont pris de l'ampleur, les chrétiens préfèrent plus les mouvements d'apostolats. Cette préférence est due à cause de ce que j'appelle «la Muzikisation» des mouvements d'apostolats c'est-à-dire dans les mouvements d'apostolat, on vit plus le social que la foi. Mais nous militons à la réhabilitation de ces communautés ecclésiales de base. En dehors de ces communautés de base, nous avons aussi des communautés des villages, parmi lesquelles: Saint Jean Charles Lwanga de Sulu à 18 Km en allant vers Sibiti; Saint Michel de Mikasu à 21 Km en allant vers Kimongo et la De Ditadi en allant vers Dolisie. Ces communautés souffrent du pullulement des Eglises de réveil.

\*Pouvez-vous nous faire une description de votre équipe pastorale?

\*\*Nous sommes une équipe de quatre prêtres: le curé que je suis, les abbés Jean-Pierre Hangouka, Luther Kinga et nous



abritons aussi le chapelain du monastère qui n'est autre que l'abbé Isaïe Nguila.

\*Parlez nous aussi de la communauté Notre-Dame du Niari de Loudima Poste.

\*\*La communauté Notre-Dame du Niari de Loudima Poste est l'un de nos exploits pastoraux. Actuellement nous sommes en train de nous battre pour le conditionnement de la case-chapelle. Le terrain étant exigü, nous sommes en négociation avec les familles qui nous entourent pour élargir le périmètre de la communauté.

\*Quelles sont les difficultés qui vous empêchent de réaliser un vrai décollage pastoral?

\*\*Les difficultés sont nombreuses et la première est presque incontournable. Elle est relative à la vieillesse des membres de la communauté. Je prends l'exemple de la Légion de Marie dans laquelle j'ai trouvé 16 praesidia et aujourd'hui ils ne sont restés que 8. Le pullulement des nouvelles religiosités qui préchent un Jésus ressuscité qui ne connaît pas la croix.

\*Vivant sur une terre généreuse, est-ce que la communauté paroissiale a un champ?

\*\*C'est la grande désolation, le grenier du Congo que la Bouenza constitue, le socle c'est Loudima. Malheureusement la paroisse est sèche, elle n'a aucune activité agricole, à cause de la vieillesse des membres de la communauté qui ne peuvent plus parcourir les grandes distances, d'autant plus que les champs sont aujourd'hui très distants, au point où les gens vont camper.

\*Votre dernier mot?

\*\*Je vous remercie d'avoir choisi notre paroisse pour «Un dimanche en paroisse». Je vous encourage M. l'abbé Daslin pour tout ce que vous faites pour ce diocèse de Nkayi, le Seigneur vous le rendra au centuple; car tu parcours les grandes distances à la recherche des informations, c'est aussi ta pastorale. Je lance un appel de charité à toutes ces personnes de bonne volonté. Nous avons un chantier, la construction de la maison d'accueil, nous avons fini l'élévation des murs et c'est la charpente qui reste. Je t'assure les travaux lambinent par manque de moyens, et en toute franchise nous avons besoin l'aide des gens. Aidez la paroisse Saint Kisito, c'est participer à l'œuvre de Jésus. Je vous remercie.

### L'auteur



Abbé Daslin NGOUBILI  
Diacon du diocèse de Nkayi

## Judicaël-Bertrand Mabikana, vice-président du Conseil pour les affaires économiques

### «Que tous les ressortissants de Loudima mettent la main à la pâte pour le plus grand bien de tous»

\*Bonjour, et quel poste vous occupez au sein de la paroisse?

\*\*Bonjour M. l'abbé, je suis M. Judicaël-Bertrand Mabikana, vice-président du Conseil pour les affaires économiques, depuis 2015.

\*Quels sont les projets en cours de réalisation dans votre paroisse?

\*\*Le projet majeur en cours de réalisation ici, c'est la construction de la maison d'accueil. Nous sommes déjà



au niveau du chaînage.

\*Quelles sont les difficultés relatives à l'exécution de ce projet?

\*\*Mon père la difficulté principale, c'est le manque d'argent. Nous sommes trop dépendant des «Nsinsani», et ces mêmes «Nsinsani» ont montré leurs limites à cause de la mauvaise santé de l'économie nationale.

\*Parlez-nous de la collaboration avec l'équipe presbytérale.

\*\*La collaboration avec nos prêtres est respectueuse et vraie et nous souhaitons que cet élan demeure.

\*Qu'avez-vous à dire pour clore votre entretien?

\*\*Le moment est venu pour que tout le monde, aide cette paroisse. Surtout les ressortissants de Loudima, qu'ils mettent la main à la pâte pour le plus grand bien de tous. En tout cas c'est mon vœu le plus cher.

Lutte contre Ebola

# La prévention, le maître-mot

Le monde est toujours exposé au risque infectieux au regard de la maladie à virus Ebola, qui a frappé l'Afrique de l'Ouest en 2013-2016 et récemment la R.D Congo où elle continue d'ailleurs à sévir. Pour stopper efficacement l'épidémie un travail international coordonné est essentiel pour améliorer les stratégies de réponse.

Cependant, même entre deux épidémies, la mobilisation et la sensibilisation ne doivent point faiblir. Dans ce sens, le ministère congolais de la Santé a opté pour le maintien des campagnes de sensibilisation de prévention, afin de lutter durablement et efficacement contre l'épidémie en cas de résurgence.

L'épidémie Ebola reste une maladie virale aiguë sévère, même si elle a tué moins de personnes que d'autres maladies infectieuses, depuis 1976, année de sa découverte. «Son taux de létalité est bien plus élevé; entre 30 et 90% des malades en meurent», indique le Dr Maria Van Kerkhove, pilote de l'Outbreak Investigation Task Force du Centre de santé globale (CGH) à l'Institut Pasteur, et consultante pour l'OMS.

Le virus d'Ebola se transmet entre êtres humains par contact direct avec le sang ou les liquides biologiques de personnes infectées, ou par contacts indirects d'environnements contaminés par ces liquides. «Par chance, il n'y a pas de risque de transmission pendant la période d'incubation [avant que les personnes infectées ne présentent des symptômes], et peu dans les premières heures qui suivent l'apparition des symptômes

(fortes fièvres, saignements voire hémorragies...), souligne Félix Rey, responsable du laboratoire de Virologie structurale de l'Institut Pasteur. «La contagiosité est surtout intense lorsque la maladie est installée. Cela permet a priori de mieux contenir l'épidémie», souligne-t-il.

### Accompagner les populations

L'un des premiers enseignements de la récente épidémie est que les personnes guéries de cette maladie peuvent transmettre sexuellement le virus dans les mois qui suivent la guérison. On croyait jusque-là que les patients remis de la maladie n'étaient plus infectieux... Il est donc essentiel de faire de la pédagogie auprès des populations pour éviter les contaminations, à la fois durant l'épidémie et après avoir été malade.

L'OMS a d'ailleurs beaucoup insisté sur le soutien et l'engagement des populations car, lorsqu'elles ne suivent pas les conseils de santé publique, «il est difficile d'identifier les personnes qui sont malades ou leurs contacts, et on fait alors face à une situation où les chaînes de transmission peuvent se perpétuer. L'épidémie peut ainsi avoir lieu dans l'ignorance complète des



Ne pas toucher le malade et ses vomissures, sueur, sang, sécrétion...

équipes qui ont la charge de ce genre de situation», expliquait dès 2014 Amadou Sall, administrateur général de l'Institut Pasteur de Dakar au Sénégal, dont l'équipe avait confirmé le premier cas d'Ebola à Conakry (Guinée).

### Des mesures d'hygiène contre la transmission du virus

Pour stopper l'épidémie et la contagion interhumaine, certaines précautions anti-infectieuses doivent être sui-

vies: se laver régulièrement les mains, isoler les malades, éviter tout contact de la peau et des muqueuses avec les liquides infectés (y compris avoir des relations sexuelles protégées dans les mois qui suivent la maladie). Pour cela, des barrières physiques sont indispensables: gants, masques, lunettes, combinaison, bottes, etc.; éviter de se toucher le nez, les yeux et la bouche...

Viclaire MALONGA

Electricité

# Le ras-le-bol des Ponténégrins

Depuis l'arrêt en service de l'une des turbines de la centrale électrique de l'Ex SNE (Société nationale d'électricité) aujourd'hui... située à Djeno (département de Pointe-Noire) vers la fin du mois d'octobre dernier, pour cause des travaux, la population de la ville océane déjà habituée aux délestages intempestifs en a de plus en plus marre de la société. Morceaux choisis des réactions de quelques citoyens.



Ngoumbou Joseph

faut attendre au moins cinq jours. Cette façon de faire n'est pas normale, car je continue à payer le même prix pour une consommation irrégulière.»

Etoka Françoise (quartier Mongo-Kamba): «Le gouvernement avait annoncé la privatisation de la SNE. Mais à ce jour, aucun changement n'est perceptible dans nos ménages. Bien au contraire, nous vivons le pire. Les factures sont toujours déposées à la maison par les agents de cette société et au-delà du délai de paiement on encourt des pénalités qui s'élèvent à 5.000 F.CFA. Mais, la société, qui nous fournit le courant en dent de scie n'est jamais, elle, en infraction. Nos provisions alimentaires pourrissent dans les congélateurs. Personne ne leur demande des comptes. J'ai trois locataires dans ma parcelle, et je paie 66.230 F.CFA de forfait. Comment comprendre que dans un même pays et pour une même société, à Brazzaville le forfait coûte 15.820 F.CFA, à Dolisie 7.908 F et à Pointe-Noire 36.422 F.CFA. C'est inadmissible, mais c'est la réalité au Congo. Les produits comme la bière, le ciment, le pain et autres ont les mêmes prix partout. Au sortir de la guerre de juin 1997, les agents de la SNE nous faisaient comprendre que le forfait coûtait ce prix à Pointe-Noire pour supporter les charges de Brazzaville et de Dolisie. Mais la guerre a pris fin depuis fort longtemps; pourquoi ne revoit-on pas les choses? En ce temps de crise, il faut uniformiser le prix des factures dans les trois villes!»

Tchibouela habitant de Tchiali: «Je suis une sage-femme retraitée de la fonction publique. Avec la situation actuelle des pensionnés de l'Etat, j'exerce un petit commerce à la maison pour survivre. Mais, le service de la SNE me déçoit. La semaine dernière, par manque de courant dans notre quartier, j'ai jeté mes vivres frais devenus impropres à la consommation

Joseph Ngoumbou, habitant à Voungou (Tié-tié): «J'ai un abonnement au forfait et je paie 36.422 F.CFA chaque bimestre. D'ordinaire, nous avons le courant deux jours sur trois dans notre quartier. En clair, je ne consomme le courant que pendant quarante jours. Mais, depuis l'annonce des travaux de réfection de la turbine de Djeno, c'est pire. La fourniture du courant n'est plus régulière. Quand on l'a, il ne dure que deux ou trois heures. Une fois qu'il est coupé, il nous



Etoka Françoise

parce que avariés. Beaucoup de nos appareils électroménagers sont maintenant hors usage à cause de l'instabilité du courant. La situation de la turbine de Djeno n'est que l'arbre qui cache la forêt. L'entreprise, en réalité, est très malade.»

«Nous sommes à deux semaines sans fourniture d'électricité, alors que de l'autre côté de l'avenue, il y a le courant presque tous les jours. J'ai l'impression qu'un business est né autour de la distribution du courant. Mon secrétariat est arrêté et mes apprenants sont chez eux. Je me demande comment faire pour payer le loyer et la scolarité des enfants ce mois finissant. Ma femme a déjà déserté le foyer à cause de ma crise financière due au manque d'électricité», témoigne un citoyen informaticien qui a requis l'anonymat.

L'électricité au Congo demeure un problème majeur 58 ans après son accession à l'indépendance, alors que de grands projets dans ce domaine ont été élaborés par les pères de l'indépendance. Comment expliquer la construction d'une centrale électrique alors qu'on pouvait investir de façon efficace et efficiente dans l'érection du barrage de Sounda? Une chose est certaine, l'instabilité du courant est un des freins pour développer le pays.

Equateur Denis NGUIMBI

Enseignement spécialisé

# L'école inclusive des enfants malvoyants ouvrira ses portes en octobre

En compagnie du vice-président du Conseil municipal et vice-maire de Kintélé Martin-Bienvenu Okogna, le président de l'ONG "Viens et Vois", Emerson Massa a visité vendredi 9 novembre 2018 le chantier de l'école inclusive des enfants malvoyants et voyants. Initiative de l'ONG "Viens et Vois" très impliquée dans la formation des aveugles et non-voyants depuis fort longtemps, ce projet est réalisé grâce à l'appui financier de la Mission évangélique Braille Suisse, pour un coût estimé à 211.866.519 Francs CFA.

Les travaux de cette école, qui abritera aussi le siège de l'ONG, sont réalisés par la société Congo Engenering Constructe (CE Construction). Lancés il y a une année, ils sont réalisés à 98%, selon l'avis des visiteurs. Ainsi, l'école ouvrira ses portes dès octobre 2019. Elle a un bâtiment R+1 comprenant: six salles de classes d'une capacité de 25 à 30 élèves chacune, une salle informatique, une cantine scolaire, une bibliothèque et une salle d'archives, une salle de réunions, un bloc administratif de cinq bureaux, dont deux serviront de cadre de travail pour le président de l'ONG.

D'après Nixon Mboussa, l'architecte, le bâtiment aura à terme trois étages.

L'école inclusive de Kintélé, a précisé le vice-maire Martin-Bienvenu Okogna, est située avenue du marché derrière l'Université Denis Sassou-Nguesso. Non loin, on retrouve l'école "Terre-d'école" dont la vocation est de former les enfants dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement dès le CP1. «La présence de ces trois établis-

sements qui accueilleront plus de 160 élèves pour l'école inclusive, 40.000 étudiants pour l'université et 600 élèves pour "Terre-d'école" fera de Kintélé un véritable quartier latin de Brazzaville». En une année, a-t-



Une vue de la maquette de l'école inclusive



Le bâtiment de l'école en construction

il rassuré, les travaux ont connu une avancée remarquable. Aussi a-t-il loué l'action de la Mission évangélique Braille Suisse au profit des malvoyants dont on ne s'occupe pas assez. Le président directeur général

de l'entreprise CE Construction, Alphonse Mboussa, a, de son côté, exprimé une préoccupation, l'exiguïté de l'espace où est réalisé le projet au vice-maire. Ce dernier, très attentif, a suggéré à l'entreprise d'aider

l'ONG "Viens et Vois" à formuler une demande d'occupation du domaine public qui est l'une des voies de circulation bordant l'établissement.

Alain-Patrick MASSAMBA

### ANNONCE

Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Mougali (10 maisons), à Brazzaville Réception: lundi, mercredi et vendredi

Heures: 9h30 à 13h30

Nos prix sont à la portée de toutes les bourses.

Profitez-en!

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine



# REMORQUAGE ET AIDE AU CONSTAT GRATUITS

## SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins. En cas de choc ou de panne, le constat et le remorquage de votre voiture sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE  
**05 053 58 58**



**SAHAM**  
Assurance

member of  Sanlam group

Livre

# Un huitième ouvrage à l'actif de Ghislain Joseph Gabio

«Mes années de radio et de télé à la Radiodiffusion Télévision nationale congolaise». C'est le huitième livre du journaliste à la retraite congolais Ghislain Joseph Gabio. Le nouvel ouvrage a été officiellement présenté au public jeudi 15 novembre 2018, à l'Institut français du Congo (IFC), à Brazzaville.

Publié en mai de cette année aux Editions L'Harmattan Congo-Brazzaville et comptant 112 pages, ce livre est préfacé par Marc Talansi, journaliste et enseignant congolais.

A la page de couverture du livre, il est écrit: «Ghislain Joseph Gabio, qui a passé 50 ans de sa vie professionnelle dans l'audiovisuel, est le témoin privilégié de l'histoire de la Radiodiffusion télévision congolaise. Il présente, ici, sa biographie dans laquelle il nous fait découvrir l'histoire de cet organisme de radiodiffusion». Lorsque l'auteur arrive à cette radio, elle n'est pas encore la Voix de la révolution congolaise. Il est un petit pigiste parce qu'ilève au lycée Savorgnan De Brazza et présente quelques émissions à la Voix de la Révolution congolaise sous la houlette d'Alphonse-Marie Toukas, qui lui a fait passer des exercices de diction avant de passer à l'antenne. Et il a fallu attendre pratiquement deux ou trois mois avant qu'il ne le lance sur les antennes.

En outre, poursuit-il, intéressé par la profession de journaliste, il se présente au «concours d'entrée au studio-école en France d'où je sortirai journaliste, et me



La couverture du livre

voilà en 69 journaliste à la Voix de la Révolution congolaise avec toutes les péripéties: producteur d'émissions, animateur d'antenne, journaliste sportif et, par la suite, je serais à la télévision à partir de 1977. Donc, 23 ans à la radio et je resterai plus d'une quinzaine d'années également à la télévision, cela me donnera 33 ans effectivement comme fonctionnaire à la Radio-télévision congolaise. Mais, s'y ajoutent mes années de pigiste, j'aurai facilement une quarantaine d'an-



L'auteur dédicant son livre

nées». Au moment de la Révolution, a-t-il fait savoir, ils ont suivi la ligne éditoriale de ce média avec le changement qui s'imposait à eux. Ce n'était pas facile, mais, avec le dynamisme de leurs chefs, ils ont pu travailler en professionnels. Par ailleurs, il a rappelé que beaucoup d'événements et de souvenirs ont marqué sa profession de journaliste. Le premier, ce sont les premiers Jeux-africains de 1965 qu'il a couverts comme pigiste, suivi de la Coupe d'Afrique des nations de 1972 que les Congolais ont gagnée dans une ambiance exceptionnelle. «Il y en a bien d'autres. J'ai pu faire toute ma vie grâce à la radio et à la télévision et cela m'a permis de voir tous les continents», a-t-il expliqué. Et de préciser: «L'intention réelle d'écrire ce livre, c'est de

mettre à la disposition de la République des archives car, la documentation manque dans notre pays». Il a saisi cette occasion pour demander aux jeunes qui sont au début de leur métier de journaliste de placer l'intelligence avant l'argent et surtout, d'être humbles et de savoir écouter. Et, à partir de ce livre, a confié Ghislain Joseph Gabio, les jeunes qui voudraient devenir journalistes, surtout ceux qui sont au département des Sciences et techniques de la communication (STC) de l'Université Marien Ngouabi et les chercheurs apprendront ce qu'est le média le plus important du Congo, la RTC, et comment les journalistes y ont évolué.

Alain-Patrick MASSAMBA

## COMMUNIQUE

La société Air Liquide Congo prie l'ensemble de ses clients ayant cessé toute activité ou ne s'étant pas approvisionné chez elle depuis plus de 2 ans à se rapprocher d'elle pour la restitution des emballages encore en leur possession.

Ces clients qui pourraient avoir versé des cautions sur ces bouteilles devront se munir pour le remboursement de leur caution des documents suivants:

- Original du contrat de Dépôt de Garantie Bouteille.
- Original du bon de restitution des emballages

La société Air Liquide prie l'ensemble de ces clients de bien vouloir noter que:

- Tous les emballages perdus seront facturés au tarif en vigueur
- Les droits de location sur les emballages non payés seront à régulariser. Il est enfin porté à la connaissance de l'ensemble des clients qui entrent dans le cadre décrit ci-dessus que passé le délai du vendredi 26 Novembre 2018, la société Air Liquide Congo se réserve le droit de prendre toute mesure visant à protéger ses intérêts concernant les emballages non restitués.

La Direction Générale

4<sup>e</sup> édition de l'atelier de français

## Chevron Congo appuie 400 élèves du Cours moyen au perfectionnement en langue française

Pour la quatrième année de suite, la société Chevron Overseas Congo a apporté son appui substantiel à l'organisation des ateliers de perfectionnement en langue française au profit des élèves du Cycle primaire des écoles de Pointe-Noire. Ainsi, le 12 novembre 2018 a eu lieu, au Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, la cérémonie de clôture de la quatrième édition de ces ateliers, qui avaient été ouverts le 2 juillet dernier à l'attention des élèves du Cours moyen (Cm1 et Cm2) des écoles publiques et privées de la ville de Pointe-Noire.

L'épilogue de ces ateliers s'est déroulé sous le patronage de Patrice Ngatali, directeur de cabinet du député-maire de la ville de Pointe-Noire, qui avait à ses côtés, Edith Yolande Ketta Mbanguyd, administrateur-maire de l'arrondissement 6 Ngoyo, Jean-Baptiste Sitou, directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Katia Mounthault-Tatu, directrice des relations publiques et institutionnelles de la société Chevron Overseas Congo Limited, les enseignants, l'équipe du projet associée aux employés volontaires de la société Chevron Overseas Congo Limited, les apprenants bénéficiaires du projet, les parents et bien d'autres personnes.

Vivien Mbou, l'un des animateurs du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, a rappelé: «Cette activité fait partie intégrante du projet annuel du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard

et, de facto, de ses actions culturelles vis-à-vis des communautés diverses de la ville de Pointe-Noire. En 2015, 60 enfants débutaient ce projet sur un seul site, celui du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, à Mpita. De fil en aiguille, trois ans plus tard, 400 enfants ont été reçus cette année, répartis en trois sites, à savoir: le Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, à Mpita, l'école primaire Tchicaya Utam'Si, à Mvoumvou, et l'école Dominicaine Savio, dans l'enceinte de l'église catholique Saint Jean Bosco, à Tié-Tié. Les 400 élèves incluent les 200 élèves de Cm1 et les 200 autres de Cm2, âgés entre 8 et 15 ans, provenant de 52 quartiers et issus de 137 écoles publiques et privées de six arrondissements de la ville de Pointe-Noire».

La satisfaction des apprenants a été traduite par l'élève Benchoue Bouanga (Cm2) qui a pris la parole au nom de tous ses collègues et a reconnu que cet atelier leur a permis de parfaire leurs connaissances en langue française, notamment



Mme Katia Mounthault-Tatu délivrant le mot de Chevron

en orthographe, grammaire, conjugaison et vocabulaire. L'éducation étant l'un des principaux axes d'intervention de la société Chevron Overseas Congo Limited dans le cadre de sa responsabilité sociétale, la directrice des relations publiques et institutionnelles de cette société, a déclaré: «Le droit à l'éducation et l'accès à une éducation de qualité constituent le socle sur lequel notre société doit être construite et continuer à se développer. C'est la raison pour laquelle Chevron s'implique à vos côtés dans la recherche des solutions innovantes pour pallier les difficultés observées dans le secteur de l'éducation au Congo, notamment à Pointe-Noire. Pour Chevron, en effet, se consacrer au niveau primaire est un gage que les enfants qui parcourent leurs

études primaires avec de fortes connaissances aborderont leurs études secondaires et supérieures avec d'excellentes

bons employés susceptibles de contribuer au développement des entreprises qui les embaucheront. C'est dans cet esprit que nous avons conçu ce projet de renforcement des capacités de la langue française, en partenariat avec la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, et le Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard. Ce partenariat dure depuis sept ans déjà et la méthodologie utilisée permet à ces enfants d'accroître leur niveau en lecture, grammaire, conjugaison, rédaction, compréhension, bref toutes les facettes de la langue française, afin d'abor-



Photo de groupe des officiels avec un échantillon d'apprenants

compétences et standards, et entreront sur le marché professionnel avec tous les outils nécessaires pour devenir de

der l'année scolaire dans de meilleures conditions». A l'attention des parents d'élèves, Katia Mounthault-Ta-

tu a souhaité une plus grande implication dans l'amélioration et le développement de ce projet en le rendant accessible à d'autres enfants, et en assurant le relais dans les foyers et les quartiers.

A l'endroit des encadrants, elle a exprimé sa gratitude pour leur disponibilité, «pour avoir donné la vie à ces enfants».

Pour sa part, Jean-Baptiste Sitou a rendu un vibrant hommage à la société Chevron Overseas Congo Limited pour avoir fait son choix à l'investissement sur l'enfant, «car la recherche de l'éducation de qualité dans notre pays se mise sur l'école primaire. Ces enfants de Cm1 et Cm2 qui bénéficient de la formation dans les disciplines de bases sont rassurés d'un avenir radieux à l'école. Chevron ne doit pas se lasser à pouvoir toujours former chaque vacance l'élite de demain», a dit Jean-Baptiste Sitou, le directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Dans son mot de clôture, Patrice Ngatali, le représentant du Maire de la ville de Pointe-Noire, a souhaité que ce projet puisse se pérenniser. Pour mieux contribuer à leur scolarité, Chevron qui ne fait pas les choses à moitié, a remis à chaque participant aux ateliers de français 2018, suivant son niveau d'études, un certificat de participation couplé d'un kit scolaire complet.

Eliminatoires CAN 2019/Congo-RDC (1-1)

# Congo: résultat décevant, mais pas encore hors-circuit!

Dans le duel du Pool Malébo, les Diabls-Rouges du Congo ont concédé un faux pas à domicile qui rappelle qu'ils sont encore loin du compte par rapport à l'objectif fixé. Relégués désormais à la dernière place du groupe G, ils sont toutefois encore en vie et ont leur destin en main grâce au succès du Liberia sur le Zimbabwe, dans l'autre match du groupe. Diabls-Rouges (Congo)-Léopards (RDC) du dimanche 18 novembre au Stade Président Alphonse Massamba-Débat à Brazzaville, est entré dans l'histoire sportive des deux pays. Il s'est déroulé dans un climat de tension à l'extérieur du stade où la police a eu maille à partir avec une partie du public. Mais, sur la pelouse, il n'y a eu ni vainqueur, ni vaincu.

## Du football au «water-foot»

Un match plus ou moins beau comme ça, perturbé par une abondante pluie, qui s'est abattue sur Brazzaville et le Stade Président Massamba-Débat pendant plus d'une heure. Au point que les férus du ballon rond ont cru assister à une rencontre de «water-foot», tant la pelouse regorgeait d'eau et devenait un gros handicap pour les joueurs. De quoi verser dans la mythologie populaire qui fait



Bifouma affole les défenseurs rdcéens

qu'à pousser le ballon au fond des filets (25e): 0-1. Ce but est la concrétisation des intentions montrées dès le début du match en exerçant un pressing sur la défense des Diabls-Rouges. Quelques minutes après ce but des visiteurs, la pluie s'en est mêlée. Des tirs saccadés de gaz lacrymogène, commencés avant la rencontre, avaient aussi repris, obligeant l'homme en noir d'arrêter la partie deux fois. Cette période de jeu déclenche, également, des fou-rires. Elle a pourtant donné aux Diabls-Rouges l'occasion d'égaliser par l'inévitable Thievy Bifouma



Prince Oniangue tente de prendre le large...



L'âpreté des débats était omniprésente en attaque comme en défense

croire qu'il s'agit d'une pluie spéciale sur commande afin de mouiller le travail obscur de l'adversaire! Cela persiste après plus d'un siècle d'intrusion du football chez nous.

En d'autres circonstances, on aurait mis un point final à cette rencontre pour un nouveau rendez-vous les jours suivants. On n'a pas osé le faire. On ne l'a pas fait. Et la partie s'est poursuivie. Dame pluie a rendu malheureusement très lourd le terrain et très glissante la pelouse. Finalement, Congo-RDC a accouché de deux buts, un de chaque côté. Le premier, inscrit par les Léopards de la RDC grâce au travail remarquable de Trésor Mputu-Mabi, consécutif à un coup franc mal bloqué par le portier congolais Chancel Massa. Kassombo Kabongo n'a eu



Vol de Fernand Mayembo pour tenter de catapulte le ballon dans la cage de Matampi

(38e), de la tête, lequel a coupé la trajectoire d'un coup franc d'Amour Loussoukou, venu de la gauche: 1-1. Le même Thievy (43e), sur une

contre-attaque plein axe et face au portier Matampi, a eu la possibilité d'inscrire un doublé et «tuer» le match, mais la pelouse transformée en piscine l'en a

empêché...

La deuxième mi-temps, toujours alerte et sous une pluie battante, fut très équilibrée. Mais, le rôle négatif des mares d'eau a privé le public d'un grand spectacle. Malgré tout, la bonne humeur était partout en dépit de la tournure prise par la partie. On retiendra de ce match l'envie des Diabls-Rouges à vite revenir au score, leur combativité et leur réveil en deuxième période de jeu. Mathématiquement, ce nul ne compromet en rien leurs chances de qualification à la prochaine Coupe d'Afrique des nations. Mais il devra servir à l'entraîneur Candido Valdo, pour tirer les enseignements en prévision du dernier match des éliminatoires face au Zimbabwe à Harare.

## Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Congo et RDC (1-1). Arbitre: Néant Alioune (Cameroun). Buts: Kasongo (25e), pour la RDC; Thievy Bifouma (38e), pour le Congo.

CONGO: Chancel Massa; Baudry Marvin, Fernand Mayembo, Baron Kibamba, Dimitri Bissiki-Magnokélé; Prince Oniangue, Amour Loussoukou, Junior Makiessé (puis Dylan Saint-Louis, 74e), Mervel Ndockyt; Thievy Bifouma, Prince Vinny Ibara. Entr.: Candido Valdo

RDC: Matampi; Issama Mpeko, Marcel Tisserand (puis Ungenda Muselengé, 46e), Luyindula Nekadio, Glody Ngonda; Chancel Mbemba, Yussuf Mulumbu, Trésor Mputu-Mabi; Firmin Mubelé Ndombé (puis Elia Mechak, 75e), Kassombo Kabongo (puis n°10), Yannick Bolasié. Entr.: Florent Ibéngé.

## Autour du match

### Incidents avant et pendant le derby

Outre la météo dantesque qui l'a interrompu pendant longtemps, le match Congo-RDC du dimanche 18 novembre 2018 a été rythmé par des tirs de gaz lacrymogène par intermittence de la police, avant et au cours de la partie. Les incidents se sont déroulés à l'extérieur du stade. On a eu peur. Qui est responsable?

Plus de 18000 spectateurs avaient réussi à prendre place dans les gradins. Mais, d'autres voulaient aussi y être. Ils étaient nombreux bloqués par la Force publique devant les portails avancés, certains détenteurs du ticket d'entrée, d'autres étant des simples resquilleurs. L'enjeu étant de taille, tout le monde voulait vivre ce match et non se le faire raconter.

Si les autorités sportives congolaises avaient pris un certain nombre de dispositions, une chose avait été apparemment négligée:



Tout le monde voulait vivre le spectacle

la sécurité. Les incidents ont commencé bien avant le match. Ils ont débuté quand des badauds ont essayé d'escalader le mur ceinturant le Stade Massamba-Débat, du côté du siège du ministère des Sports et du stade annexe. Ils se sont poursuivis par des jets de projectiles en direction de la police. Mais tout a peut-être dégénéré lorsque cette police, en nombre restreint, a riposté violemment en utilisant les gaz lacrymogènes pour empêcher les assauts de la foule mécontente. Ce sont malheureusement les seuls moyens dont elle dispose pour faire face aux foules impressionnantes. Elle manque des véritables dispositions pour éviter les catastrophes. Elle aurait pu faire preuve de beaucoup de vigilance, détecter la moindre tension, et renforcer les cordons pour mettre les faux supporters en échec. C'est justement en repoussant ces assauts que les émeutes ont éclaté.

## Pour qui sonne le glas?

On s'apprête à achever les éliminatoires de la CAN 2019 qui aura lieu pour la première fois de l'histoire des phases finales en juin. On a joué la cinquième et avant-dernière journée le week-end dernier et la situation est loin d'être décanter dans plusieurs groupes.



Les Diabls-Rouges accrochés par les Léopards

Dans le groupe G, le suspense sera encore plus grand, puisque les quatre sélections qui le composent sont encore en position d'obtenir la qualification avant la dernière journée. Un scénario rendu possible par la mauvaise opération du Zimbabwe, le leader. Alors qu'un match nul suffisait à leur bonheur, les Warriors ont chuté à Monrovia, face au Liberia (0-1). Du coup, tout se jouera en mars prochain lors de la sixième et dernière journée avec RDC-Liberia à Kinshasa et Zimbabwe-Congo à Harare.

Dans les autres groupes, six nouveaux pays ont validé leurs qualifications: Mauritanie, pour une première historique, Côte d'Ivoire, Algérie, Nigeria, Maroc et Ouganda. Ils rejoignent le Cameroun, pays hôte, Madagascar, Sénégal, la Guinée, l'Egypte, la Tunisie. Soit 12 pays sur 24 possibles.



# Samu na ngue!

**Nous investissons  
pour un meilleur réseau**

Toujours N°1 en qualité réseau voix et internet  
***everywhere you go***

**[mtncongo.net](http://mtncongo.net)**

Certifié par l'ARPC  
et ROHDE & SHWARZ



**INSERTION LEGALE**

**VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR:**

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit:

**DESIGNATION:**

Un immeuble urbain bâti cadastré parcelle n°7, bloc 21, section X, superficie 899,71m<sup>2</sup>, objet du titre foncier n°22131, sise avenue de l'indépendance, arrondissement III TIE-TIE.

**MISE A PRIX:** 70.000.000 FCFA

**POURSUITE ET DILIGENCES DE:**

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle «BCH», société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de Fcfa 20 000 000 000, dont le siège social est sis à Brazzaville, centre-ville, Avenue Amilcar Cabral, B.P.: 987, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZ-CG0-07-B-744.

Ayant pour conseil Maître Magloire SENGA, Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU, Rond-point Lumumba, centre-ville, Pointe-Noire.

**DATE ET LIEU:**

Le Samedi 08 décembre 2018 à 08 heures,

Par devant Maître Brislaine KOUTOU, Notaire à la Résidence de Pointe-Noire en son étude sise sur l'avenue MOE VANGOULA, secteur du marché pla-

teau Centre-ville, arrondissement 1 LUMUMBA.

**EN EXECUTION DE:**

La copie dûment exécutoire d'un acte notarié portant convention de crédit avec cautionnement hypothécaire, délivrée par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire à Pointe-Noire, en date du 13 janvier 2016.

Et par suite d'un commandement de Maître Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de Justice, Commissaire-priseur à la résidence à Pointe-Noire, en date du 06 juillet 2018, enregistré et publié le 31 juillet 2018 à la Conservation Foncière de Pointe-Noire.

**BIEN SAISI SUR:**

Monsieur Edouard MAMPASSI, de nationalité congolaise, domicilié à Pointe-Noire, au n°128, rue Malonda, quartier Mbota, gérant de la Société ANGODIS SARL.

Pour toute information, contacter le Cabinet d'Avocats, Maître Magloire SENGA, Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU en face de la Société Z et H, au rondpoint Lumumba centre-ville vers la Société NANA Boutique, BP: 1336, Tél: 220011961/220011982, email: cab\_avocatsenga@yahoo.fr, Pointe-Noire République du Congo, Avocat poursuivant.

*Fait et signé le 14 novembre 2018*

Par l'Avocat poursuivant soussigné.  
Me Magloire

**FIXATION DES CONDITIONS DE LA VENTE-PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE**

**Insertion légale**

Cabinet de Me Justin Joseph MOUBEMBE, Avocat à la cour, 94-98 Avenue Boulevard Loango, enceinte immeuble NKOUKA, en face du Port autonome de Pointe-Noire, Centre-ville, Tél: 06.664.84.37/ 04 494 41 00/ 01 549 36 31/ 04 498 80 08 Pointe-Noire, République du Congo.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur;

En l'office de Maître MBISSI DEDE-SOMBO, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, titulaire d'un office notarial dont l'adresse est sise Avenue Mpandzou, derrière la Fédération des MUCODEC, Centre-ville, Arrondissement 1 LUMUMBA, le Samedi 8 décembre 2018, à 8 heures précises.

Aux requêtes, poursuites et diligences de la Banque Congolaise de l'Habitat en sigle «BCH», Société Anonyme au capital de F CFA 20.000.000.000, commerçante, siège social sis Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville, B.P. 987, RCCM no BZ-CG0-07-B-744, République du Congo, créancière poursuivante, en vertu d'une convention d'autorisation de découvert assortie d'un cautionnement hypothécaire du 23 septembre 2013, dûment revêtue de la formule exécutoire;

Ayant pour Avocat Me Justin Joseph MOUBEMBE;

En présence ou lui dûment appelé de Monsieur LEMBISSA Jean Paul, Commerçant, domicilié à Pointe-Noire, quartier Ngoyo-Puma, Arrondissement 6 Ngoyo, partie saisie;

Il sera procédé, le samedi 8 décembre 2018, à 8 heures précises, en l'office de Maître MBISSI DEDE-SOMBO, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, titulaire d'un office notarial dont l'adresse est sise Avenue Mpandzou, derrière la Fédération des MUCODEC, Centre-ville, Arrondissement 1 LUMUMBA, à la vente sur

saisie immobilière, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit:

**Désignation**

Propriété immobilière bâtie sise à Pointe-Noire, cadastrée 'parcelle n° 03, 4, 8, bloc 12, section BM, d'une superficie de 1 500 m<sup>2</sup>, objet du titre foncier n°29637, quartier Ngoyo-Puma, arrondissement 6 Ngoyo;

Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et se comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

**Mise à prix**

Outres les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par Me Justin Joseph MOUBEMBE et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues, par ministère d'avocat, sur la mise à prix fixée à quatre-vingt millions de francs (80 000 000 F) CFA.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 15 Novembre 2018, par l'avocat poursuivant soussigné.

**Pour extrait**

Me Justin Joseph MOUBEMBE

**S'adresser pour les renseignements:**

1-A Me Justin Joseph MOUBEMBE, Avocat poursuivant, cabinet sis à l'adresse ci-dessus indiquée, rédacteur du cahier des charges.

2-Me Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de justice, étude sise 37 Avenue Raymond PAILLET, Marché Central, Téléphone 05 557 13 50/ 04 439 52 21, Pointe-Noire, République du Congo, dépositaire d'une copie du cahier des charges.

3-Maître MBISSI DEDE-SOMBO, Notaire, titulaire d'un office notarial sis Avenue Mpandzou, derrière la Fédération des MUCODEC, Centre-ville, Arrondissement 1 LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo, dépositaire d'une copie du cahier des charges

4-Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire où le cahier des charges est déposé.



Fonds des Nations Unies pour la Population  
Représentation en République du Congo

**Avis de vacance de poste (Re-publication)**

Vacance de poste	N° 00018145
Date de publication	2 Novembre 2018
Date limite de dépôt des dossiers:	24 Novembre 2018
Date d'entrée en fonction	7 Janvier 2019
Titre du poste:	Directeur(trice) des Opérations
Type de contrat et grade:	Fixed Term, NOC (ICS10)
Durée du Contrat:	1 an renouvelable après une période probatoire de 3 mois
Typologie:	Bureau de pays du type 3
Lieu d'affectation:	Brazzaville, avec possibilité de déplacements hors de Brazzaville
Organisation:	UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

**I - Contexte**

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) est une agence de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances de chacun, femmes, hommes et enfants. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données démographiques dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, que chaque accouchement soit sans danger, que le potentiel de chaque jeune soit accompli. Pour accomplir ces objectifs, le bureau de la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un(e) Directeur (trice) des Opérations.

Sur les conseils du Représentant Résident, le/la Directeur (trice) des Opérations fournira le leadership et le conseil dans tous les aspects de gestion du bureau et de technologie d'opérations, de finances, d'administration, de fournitures et d'informations et de ressources humaines. Son rôle est d'assurer la pleine fonctionnalité et efficacité du bureau, fonctionnant sans à-coup, bien-contrôlé et préoccupé par les résultats ainsi que de faciliter l'exécution du programme et la livraison des biens et services en prévoyant les besoins opérationnels des programmes et

des projets.

Le/la Directeur(trice) des Opérations participera activement à la coordination entre le bureau et le système des Nations Unies en République du Congo pour s'assurer que les besoins de l'UNFPA dans le système et dans les groupes de services communs sont satisfaits. Il/elle doit stimuler une attitude de collaboration en ce qui concerne l'équipe de programme dans le bureau-pays et le groupe des chargés des opérations du système des nations unies au Congo, et soutenir la communication et la coopération entre le siège et le bureau de pays. Le/la Directeur(trice) des Opérations dirige l'équipe des opérations et collabore étroitement avec le personnel de programme dans le bureau.

**II - Qualifications requises**

- Etre de nationalité Congolaise (République du Congo);
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 au moins en Gestion, Administration, Economie, Finances, Comptabilité, Audit ou domaine équivalent;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la gestion administrative, la comptabilité ou l'audit;
- Avoir la capacité de travailler en équipe, et sous pression, dans un environnement multiculturel;
- Avoir la maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit);

**III - Dossier de candidature**

- Composition
- Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois;
- Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo);
- Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).
- Dépôt de dossiers

Les dossiers peuvent être envoyés ou déposés:

- Sous pli fermé à adresser à Monsieur le Représentant de l'UNFPA Congo, avec la mention Candidature au Poste de «Directeur des Opérations» Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre-ville BP 19012 Brazzaville République du Congo (Téléphone: +242 05 521 67 00)
  - Par E-mail à l'adresse suivante: malapet@unfpa.org
- Avec pour titre: Candidature au Poste de «Directeur des Opérations»

N.B: Pour de plus ample détails veuillez passer à Nos bureaux qui sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

*Brazzaville, le 02 Novembre 2018*

**Mohamed Lemine Salem OULD MOUJTABA**

Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

  
**BUROTOP IRIS**

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
 N'EST PLUS UN LUXE**

**VESTEL**



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

**4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60**  
**Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056**